

DISPARITION DE HAMID TAHRI

LE JOURNALISME ALGÉRIEN PLEURE L'UNE DE SES FIGURES EMBLÉMATIQUES

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8572 DIMANCHE 23 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FLN

L'unité nationale : un héritage à préserver

Page 3

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ALGÉRIE STRUCTURE SA RIPOSTE

C'est une mission aussi importante que fondamentale qui est conférée à l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC). Créée depuis 2005, elle est principalement chargée de promouvoir l'intégration de la problématique des changements climatiques dans tous les plans de développement et de contribuer, ainsi, à la protection de l'environnement. Les actions menées par l'ANCC et ses principales missions ont été exposées au *Jeune Indépendant* dans le détail par Saïd Kaddour, chef de département au niveau de l'Agence. PAGE 5



SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

La responsabilité de tous en question

Page 2

UKRAINE

La désertion prend de l'ampleur

Page 7

PÉTARDS, BOUGIES, INCENDIES

Les dangers qui guettent la fête du Mawlid

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

La responsabilité de tous en question

La tragédie récurrente des accidents de la circulation sur nos routes remet au premier plan la question de la sécurité dans les transports en commun. Dans une contribution récente, le professeur Khdeïr Kreïbaa, dit Saïd, expert en sécurité routière et vice-président de l'Union nationale de protection du consommateur (UNPC), tire la sonnette d'alarme et appelle à une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur pour mieux protéger les usagers des autobus.

Pour l'expert, la prévention des accidents ne peut plus reposer sur le seul conducteur. Elle doit s'inscrire dans une véritable chaîne de responsabilité associant conducteurs, receveurs, passagers, transporteurs et organismes de contrôle. Une approche collective indispensable pour améliorer les conditions de voyage tout en réduisant le nombre d'accidents et de victimes sur les routes.

Le Pr Kreïbaa estime que la sécurité dans les transports collectifs exige une meilleure coordination entre les différents intervenants. Le respect des règles de circulation, la vigilance au volant, la qualité de l'encadrement des voyageurs et le renforcement des contrôles constituent, selon lui, les principaux leviers d'une politique efficace de prévention.

« Au-delà des comportements individuels, cette démarche implique également une amélioration de la qualité des services et une responsabilisation accrue des usagers », a-t-il indiqué, soulignant que l'objectif est d'instaurer une véritable culture de sécurité routière où chaque acteur assume pleinement son rôle afin de garantir des déplacements plus sûrs et de lutter contre ce fléau.

Pour l'expert, l'amélioration de la sécurité passe d'abord par une meilleure coordination entre les différents intervenants. La vigilance routière, le respect des règles de circulation, la qualité de l'accueil et la sensibilisation des voyageurs constituent, selon lui, des éléments essentiels pour réduire les accidents et améliorer les conditions de transport.



L'heure à la mobilisation.

LE CONDUCTEUR, PREMIER MAILLON DE LA SÉCURITÉ

Dans sa contribution, l'expert Khdeïr Kreïbaa souligne que la première responsabilité incombe naturellement au conducteur, appelé à consacrer toute son attention à la conduite et à la surveillance de la route. Il rappelle que le respect des limitations de vitesse, des distances de sécurité et des règles de circulation demeure indispensable pour prévenir les collisions.

À ce titre, il insiste également sur la nécessité pour le conducteur d'éviter de prendre le volant en état de fatigue et de faire preuve d'une vigilance particulière lors des longs trajets et dans les zones à risque, notamment les virages. Selon lui, toute précipitation ou distraction peut en effet compromettre la sécurité de l'ensemble des passagers.

Abordant le rôle du receveur, l'expert estime que celui-ci occupe, pour sa part, une place importante dans la prévention des risques. Au-delà de la délivrance des billets et de la gestion des passagers, il préconise que le receveur veille à ne pas distraire le conducteur et à maintenir de bonnes conditions de voyage.

L'expert souligne par ailleurs que la vigilance doit également être réciproque. Le receveur est appelé à rester attentif à l'état physique et mental du conducteur et à l'alerter en cas de signes de fatigue. Il recommande également de veiller à la bonne répartition des bagages et d'empêcher toute surcharge susceptible d'affecter la stabilité du véhicule.

Dans le même contexte, il rappelle que le respect des règles relatives au transport des passagers est également mis en avant. La délivrance d'un billet à chaque voyageur, l'interdiction de transporter des passagers debout lorsque les conditions ne le permettent pas et le respect des horaires et des arrêts constituent autant de mesures nécessaires.

Concernant les pauses durant les longs trajets, l'expert appelle également à privilégier des établissements propres et proposant des prix raisonnables, dans l'intérêt des voyageurs.

Pour Khdeïr Kreïbaa, le voyageur n'est pas non plus considéré comme un simple bénéficiaire du service. Il considère que celui-ci doit jouer pleinement son rôle de citoyen et de consommateur.

À ce propos, l'expert insiste sur la remise systématique du billet. Le passager est également invité à refuser toute pratique contraire à la réglementation et à signaler les comportements dangereux, notamment les excès de vitesse, la conduite imprudente ou l'utilisation du téléphone portable au volant.

Il recommande en outre que le signalement des abus puisse également concerner le comportement du receveur ou les conditions proposées lors des pauses. L'objectif, explique-t-il, est d'encourager une véritable culture de la responsabilité et de permettre aux organismes compétents d'intervenir lorsque des pratiques mettent en danger les voyageurs.

À bord, l'expert rappelle que le respect de la tranquillité et de l'ordre public demeure par ailleurs indispensable. Les passagers sont appelés à éviter tout comportement susceptible de perturber le conducteur ou de gêner les autres voyageurs.

RENFORCER LE CONTRÔLE ET LA SENSIBILISATION

Pour réduire les accidents, Khdeïr Kreïbaa préconise enfin un renforcement des mécanismes de contrôle et de sensibilisation. Il recommande notamment la mise en place de formations continues destinées aux conducteurs et aux receveurs, portant aussi bien sur les règles de sécurité que sur la qualité de l'accueil et la relation avec les consommateurs.

L'expert estime également que l'éducation routière doit commencer dès le plus jeune âge.

L'intégration de la culture de la sécurité routière dans les programmes scolaires, accompagnée de campagnes régulières dans les médias audiovisuels, permettrait de développer davantage les comportements responsables.

Il appelle par ailleurs à renforcer les contrôles sur le terrain, présentés comme un moyen nécessaire pour lutter contre les infractions et garantir le respect des normes de sécurité et de qualité dans le transport collectif.

Enfin, Khdeïr Kreïbaa rappelle que la sécurité dans les autobus ne peut être assurée par un seul intervenant. Elle repose sur une véritable chaîne de responsabilité associant le conducteur, le receveur, le passager, les organismes de contrôle et l'ensemble de la société.

Selon lui, une meilleure qualité de service, combinée au respect du code de la route et à une plus grande vigilance de tous, constitue ainsi un levier important pour réduire les accidents et améliorer durablement la sécurité des voyageurs.

Lynda Louifi

BUS DE PLUS DE 30 ANS

L'ONTA détaille les aides prévues par l'État

L'ORGANISATION nationale des transporteurs algériens (ONTA) salue la prochaine installation de commissions de wilaya chargées d'assurer le suivi des professionnels concernés par le retrait et le renouvellement des autobus âgés de plus de 30 ans.

L'organisation a également détaillé les modalités pratiques ainsi que les mécanismes financiers prévus pour accompagner cette opération, qui vise à accélérer la modernisation d'un parc vieillissant. Un dispositif qui traduit la volonté des pouvoirs publics de restructurer le secteur et d'améliorer durablement les conditions de transport.

Dans un communiqué rendu public hier, l'organisation précise que le dispositif financier mis en place par l'État se veut particulièrement incitatif, avec pour objectif d'alléger le coût du renouvellement pour les opérateurs. L'acquisition de véhicules neufs bénéficie ainsi d'une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), assortie d'une subvention publique représentant 20 % du prix du bus.

Le dispositif est également renforcé par des facilités de financement bancaire. Les transporteurs, publics comme privés, ne devront mobiliser qu'un apport personnel de 10 %, tandis que le reste du montant pourra être financé par un crédit bancaire remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à dix ans.

L'Organisation nationale des transporteurs algériens précise toutefois que l'accès au financement bancaire reste soumis à certaines conditions. Les établissements financiers concernés exigent notamment des transporteurs un engagement formel à régulariser leurs dettes auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), ainsi que leurs arriérés fiscaux accumulés au cours des six derniers mois. Une exigence destinée à favoriser la régularisation de la situation sociale et fiscale des opérateurs avant l'octroi du crédit.

Pour faciliter les démarches des professionnels et assurer un meilleur suivi de l'opération sur le terrain, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a donné des instructions pour la mise en place de commissions de suivi au niveau de chaque wilaya. Ces structures seront chargées d'accompagner les transporteurs concernés, de suivre leurs dossiers et de veiller au bon déroulement des différentes étapes de la procédure, jusqu'à la livraison effective des nouveaux autobus.

Saluant la réactivité de la tutelle face aux propositions transmises par le bureau national, l'ONTA a réaffirmé la disponibilité de ses structures locales à coopérer étroitement avec les autorités publiques pour garantir le succès de cette opération d'intérêt général.

Lynda Louifi

FLN

L'unité nationale : un héritage à préserver

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a appelé, hier, à faire de la préservation de l'unité nationale, de la défense de la souveraineté et du développement du pays les prolongements du combat mené par les générations de la Révolution, qui avaient réussi à rassembler les Algériens autour des valeurs de liberté et de dignité.

M. Benmbarek a, d'emblée, affirmé que « la véritable fidélité aux martyrs consiste à préserver l'unité nationale, à rejeter tout discours qui sème la division et à placer l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tous les calculs étroits », et ce lors d'une conférence historique organisée par le FLN à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid.

Dans son intervention, le secrétaire général du parti a rappelé la portée du 20-Août, qui commémore les offensives du Nord-Constantinois de 1955 et le Congrès de la Soummam de 1956. Deux événements qu'il a présentés comme des étapes majeures de la Révolution, entre élargissement de l'action révolutionnaire et structuration de ses dimensions politique, militaire et institutionnelle.

Mais au-delà de la dimension historique de cette date, M. Benmbarek a surtout souligné l'importance des enseignements qu'elle doit transmettre aux générations actuelles. Il a assuré que la mémoire nationale constitue un « pilier de notre unité », une source des valeurs de liberté, de souveraineté, de dignité et de solidarité, ainsi qu'un lien essentiel entre les générations.

Une large partie de son discours a été consacrée à l'unité nationale, présentée comme l'un des plus importants acquis de la lutte de libération. M. Benmbarek a rappelé que la Révolution avait réussi à rassembler les Algériens autour d'un même objectif, dépassant les différences régionales, sociales ou politiques.

Soutenant que « l'unité nationale est l'une des plus grandes victoires des martyrs et des moudjahidine », il a estimé que cet acquis ne saurait être considéré comme définitif. Il a rappelé que le système colonial avait tenté, durant des décennies, d'exploiter les différences de la société algérienne pour affaiblir sa cohésion.

Précisant que la Révolution a, au contraire, permis de transformer cette diversité en une force collective, il a expliqué que « de l'Aurès à Constantine, de la Kabylie à Alger, d'Oran au Sud et aux Hauts Plateaux, les Algériens se sont rassemblés autour de la liberté et de l'indépendance ».



Pour le secrétaire général du FLN, cette expérience demeure riche en enseignements. « L'Algérie est la patrie autour de laquelle les martyrs se sont rassemblés. Ses enfants doivent aujourd'hui se rassembler autour d'elle », a-t-il lancé.

Il a ainsi appelé à préserver la cohésion nationale et à rejeter tout discours susceptible de semer la division, assurant que la diversité politique et intellectuelle doit servir à enrichir la vie nationale et non à fragiliser le tissu social. Il a également réaffirmé que « la véritable fidélité aux martyrs » consiste à placer l'intérêt supérieur du pays au-dessus des calculs étroits et des considérations conjoncturelles.

CONSTRUIRE UNE ALGÉRIE PROSPÈRE

Le responsable politique a ensuite élargi son propos aux défis auxquels l'Algérie est confrontée dans la phase actuelle. Déclarant que « la bataille de la libération est terminée mais la marche pour construire l'Algérie ne prendra jamais fin », il a établi un parallèle entre le combat de la génération de Novembre et les missions qui incombent aujourd'hui à la société.

Il a expliqué que cette nouvelle étape se joue sur des terrains différents, à commencer par l'éducation, la justice, la production et le développement. L'amélioration des conditions de vie, la consolidation de la sécurité alimentaire et énergétique et la construction d'une économie nationale solide et diversifiée figurent également parmi les priorités qu'il a mises en avant.

M. Benmbarek a, dans ce contexte, salué les efforts engagés par l'Etat pour poursuivre le processus de construction nationale, renforcer l'efficacité des institutions et consolider la justice sociale. Il a notamment cité les actions destinées à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, accompagner les catégories vulnérables, encourager l'investissement et soutenir la production nationale.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de garantir un développement équilibré entre les différentes régions du pays, assurant que la dynamique nationale doit profiter à l'ensemble des territoires et permettre de valoriser les potentialités économiques et humaines dont dispose l'Algérie.

Dans son intervention, le secrétaire général du FLN a également établi un lien direct entre souveraineté politique et autonomie économique. Relevant que « l'indépendance politique ne peut être complète sans indépendance économique », il a estimé que la puissance d'un pays repose sur la solidité de ses institutions, la performance de son économie et la cohésion de sa société.

Le SG du FLN a poursuivi en assurant que cette ambition implique de privilégier l'intérêt supérieur de la nation et de se prémunir contre les calculs conjoncturels et les intérêts étroits. Il a ainsi appelé à renforcer la cohésion nationale comme condition essentielle pour relever les défis économiques, sociaux et stratégiques auxquels le pays est confronté.

Le message adressé à la jeunesse s'inscrit dans cette même perspective. M. Benmbarek a ainsi appelé la jeunesse à transformer l'héritage historique en engagement concret, en misant sur le savoir, le travail, la compétence et l'innovation. Il l'a également exhortée à contribuer à la construction d'institutions fortes, au respect de la loi et à la préservation de l'unité du pays.

Soutenant que « la mission de la génération actuelle consiste à transformer la connaissance en richesse, la compétence en force et l'innovation en souveraineté », il a résumé le passage du combat de libération à celui du développement par la nécessité de préserver les acquis de l'indépendance, tout en donnant à l'Algérie les moyens de consolider sa place et sa capacité d'action dans le monde.

Sihem Bounabi

GHRIEB REPRÉSENTE TEBBOUNE AUX JEUX MÉDITERRANÉENS À TARENTE

La présence d'Alger au plus haut niveau

REPRÉSENTANT le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb a pris part, vendredi à Tarente, à la cérémonie officielle d'ouverture de la 20e édition des Jeux Méditerranéens. Une présence qui illustre à la fois le soutien des pouvoirs publics à la délégation sportive algérienne et l'importance accordée à ce rendez-vous régional, où l'Algérie entend défendre les couleurs nationales dans 27 disciplines.

Au stade principal de Tarente, la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de la République italienne, Sergio Mattarella, de la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, ainsi que de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, en plus des délégations des pays participant à cette édition.

Dans l'enceinte du stade, le défilé des délégations a notamment permis à l'Algérie de faire son entrée officielle dans cette compétition méditerranéenne. La délégation nationale compte 248 athlètes, hommes et femmes, engagés dans 27 disciplines sportives, avec l'ambition de décrocher des résultats à la hauteur des attentes et d'enrichir le palmarès national.

En marge de sa participation à la cérémonie d'ouverture, Sifi Ghrieb a rencontré, vendredi soir à Tarente, les sportifs et sportives représentant l'Algérie. En présence du ministre des Sports, Walid Sadi, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelifi, et du président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, le Premier ministre a transmis aux membres de la délégation les salutations et les vœux de réussite du président Abdelmadjid Tebboune.

Il a également adressé des messages d'encouragement aux athlètes, les appelant à donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'honorer l'emblème national et de hisser haut le drapeau algérien au cours de cette compétition. Il a, dans le même temps, salué l'état d'esprit et le niveau de préparation des éléments de l'élite nationale.

Cette rencontre avec les athlètes intervient alors que la délégation algérienne aborde les Jeux avec de réelles ambitions. La diversité des disciplines représentées témoigne de la volonté de l'Algérie de défendre ses chances dans plusieurs spécialités et de poursuivre sa dynamique de développement du sport de haut niveau.

La participation du Premier ministre à la cérémonie d'ouverture traduit également l'importance accordée par les pouvoirs publics à l'accompagnement des sportifs algériens engagés dans les grandes compétitions internationales.

Au-delà de la dimension sportive, cette présence s'inscrit dans un contexte de relations étroites entre l'Algérie et l'Italie. En marge de la cérémonie, Sifi Ghrieb a été reçu par Sergio Mattarella, à l'occasion d'une réception organisée en l'honneur des chefs des délégations participant à l'ouverture des Jeux.

La rencontre s'est déroulée en présence de Giorgia Meloni. Le Premier ministre a transmis au président italien et à la présidente du Conseil des ministres les salutations du président Abdelmadjid Tebboune. Il a également exprimé l'appréciation de l'Algérie pour la qualité des préparatifs de cette 20e édition et formulé des vœux de plein succès à la manifestation.

Les responsables italiens ont, de leur côté, adressé leurs salutations et exprimé leur considération au président de la République.

Cette séquence a également permis aux deux parties de se féliciter du niveau atteint par les relations algéro-italiennes dans différents domaines et de réaffirmer leur volonté commune de poursuivre le renforcement du partenariat stratégique bilatéral.

La coopération entre les deux pays devrait ainsi continuer à s'élargir dans différents secteurs, au service des intérêts communs des deux peuples.

A Tarente, la dimension sportive s'est donc doublée d'une portée diplomatique. Les jeux Méditerranéens, qui réunissent les pays du Bassin méditerranéen autour de la compétition, constituent également un espace de rencontre et de rapprochement entre les peuples.

Pour l'Algérie, cette participation représente ainsi plus qu'un simple rendez-vous sportif. Elle permet à ses athlètes de se mesurer à l'élite régionale, tout en offrant au pays l'occasion d'affirmer sa présence dans un espace méditerranéen auquel il est historiquement, culturellement et géographiquement lié.

Après la cérémonie d'ouverture, Sifi Ghrieb a quitté samedi la République italienne pour regagner l'Algérie. Sa participation à Tarente, en qualité de représentant du président de la République, aura ainsi marqué le soutien institutionnel apporté à la délégation nationale et la volonté de l'Algérie de faire du sport un vecteur de rapprochement et de coopération dans l'espace méditerranéen.

Aymen D.

SAMIR GRIMES, PROFESSEUR EN ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE, AU *JEUNE INDÉPENDANT :*

«L'Algérie prépare son Plan national d'adaptation climat»

Entretien réalisé par Lilia Aït Akli

Les températures extrêmes qu'a enregistrées l'Algérie durant cet été, à l'instar de plusieurs pays du pourtour méditerranéen, interpellent. Les conséquences du changement climatique sont là et le monde est appelé à prendre ses responsabilités. L'Algérie veut prendre les devants en préparant une réponse à cette situation qui guette le monde entier. Quelle est donc sa stratégie ? Quelle explication donner pour les températures extrêmes enregistrées ? Et de quoi seront faits les étés prochains ? C'est à ces questions et à d'autres que répond le professeur en environnement et changement climatique, Samir Grimes, qui a souligné la nécessité d'agir maintenant et conjointement en vue de maîtriser l'élévation de la température de la planète.


Samir Grimes.

Le Jeune Indépendant : L'Algérie vient de franchir un pas important en déposant, auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, sa Contribution déterminée au niveau national (CDN). Peut-on revenir sur cette démarche de l'Algérie et en quoi consiste-t-elle ?

SAMIR GRIMES : En premier lieu, il convient de souligner la grande importance accordée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie à ce dossier. Il faut aussi signaler le fait que c'est là la deuxième contribution de l'Algérie. Il y a eu une première contribution en 2015, mais la CDN déposée la semaine dernière auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a augmenté l'ambition de l'Algérie en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Si l'on compare la CDN de 2015 à celle de 2026, on distingue quatre différences majeures. En 2015, notre ambition était de réduire de 7 à 22 % nos émissions de gaz à effet de serre. 7 % avec les moyens nationaux et 22 % avec une contribution extérieure. Aujourd'hui, on est passé de 7 % à 14 % et de 22 % à 34 %. C'est énorme ! On a quasiment doublé le seuil minimal et maximal avec ce que ça engendre comme mobilisation de moyens financiers. Le deuxième élément, c'est que nous avons une année de référence qui a été repoussée de 2030 à 2035. Une autre différence importante : en 2015, nous n'avions pas mesuré l'effort financier qui doit soutenir cette démarche. On naviguait donc à vue. Aujourd'hui, et sur instruction de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, on a demandé aux experts institutionnels d'évaluer le budget national et le budget extérieur. On sait exactement qu'est-ce qu'il faut demander, à qui le demander et quoi faire pour soutenir la Contribution. Une autre différence fondamentale est aussi à relever ; celle du nombre de secteurs prioritaires qui a été revu à la hausse. En effet, avant, il y avait les secteurs de l'énergie, du transport, de l'industrie et de l'agriculture, alors qu'aujourd'hui, nous sommes passés à sept secteurs d'atténuation et d'adaptation. Il y a un processus institutionnel qui a été engagé par le ministère de l'Environnement et par le gouvernement algérien d'une manière générale. Mettre en place les outils de la gouvernance climatique parce qu'auparavant, nous avions une vision pour lutter contre les changements climatiques mais nous n'avions pas les outils institutionnels. Désormais, avec cette CDN ajoutée à d'autres démarches, à l'instar du Plan d'adaptation climat, en cours d'élaboration, nous avons paraphé les outils de mise en œuvre de notre politique climatique et nous disposons ainsi des leviers institutionnels pour pouvoir agir.

L'originalité de la CDN de l'Algérie, c'est qu'elle a clairement affiché son ambition et va soutenir la transition énergétique et environnementale du pays. La CDN, c'est l'outil par excellence de la transition énergétique de l'Algérie. C'est aussi l'Algérie qui remplit ses engagements internationaux.

L'Algérie a traversé un événement climatique particulier durant une partie des mois de juillet et d'août, avec des températures extrêmes, de jour comme de nuit. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Les experts avaient plus ou moins prédit cette situation, sauf qu'ils ne s'attendaient pas que cela arrive si tôt. Le dernier rapport du panel des Nations unies sur le changement climatique avait déjà anticipé des étés très chauds et des canicules prolongées. Donc, des températures très fortes et plus importantes en nombre et en intensité. Tout cela était prévu. En Algérie, nous sommes passés de 4 à 5 jours de canicule à 20 jours. Le nombre de jours a été multiplié par quatre en l'espace d'un demi-siècle. Et c'est quasiment tous les pays du pourtour méditerranéen qui sont touchés par cette vague de chaleur et par la sécheresse. Qu'est-ce qui a fait que ce scénario soit avancé ? C'est un concours de circonstances. Il y a les pluies abondantes qui ont engendré l'accumulation de la biomasse qui s'est asséchée, le dôme de chaleur qui est resté plusieurs jours et d'autres facteurs encore. Nous avons donc assisté cette année à des anomalies thermiques, terrestres et marines. Il y a eu des canicules marines qui ont engendré une mortalité massive des espèces. Nous sommes à 1,3° à 1,5° de la moyenne mondiale. C'est vraiment un été exceptionnel. Et les spécialistes nous demandent de nous préparer pour l'avenir. L'été de cette année est en effet qualifié de « clément » par rapport aux prochaines années.

Est-ce que c'est une première pour l'Algérie d'enregistrer des températures dépassant par endroit les 48°, surtout sur une période prolongée ?

Oui, c'est une première. Nous avons déjà vécu par le passé des températures élevées et des jours de canicule, mais pas aussi intenses et s'étalant sur plusieurs jours. Cette fois-ci, c'est au-dessus de la normale. On peut dire que cette année, c'est l'un des pires étés avec celui de 2023.

Sommes-nous appelés à vivre cette situation de façon récurrente ?

Les modèles climatiques suffisamment sérieux et des études basées sur des milliards de données prédisent des étés plus chauds. Même les projections de l'Office national de météorologie (ONM), qui dispose de logiciels permettant de faire la modélisation locale, disent que nous assistons à un été exceptionnel. Bien sûr, il est possible d'avoir un été moins chaud, mais en moyenne globale, on assistera à des étés qui seront pires que celui-là, avec davantage de risques de feux de forêt. Un risque qu'il faut intégrer dans les politiques globales du pays, sachant qu'auparavant, le feu de forêt était quasiment considéré comme un risque à gérer occasionnellement, mais aujourd'hui, c'est un risque structural, désormais considéré comme un risque permanent.

Les effets du changement climatique sont de plus en plus ressentis. Une hausse des températures, une baisse des précipitations et des événements extrêmes accrus caractérisent le climat depuis un certain temps. Quelle stratégie est adoptée par l'Algérie pour faire face à cette situation ?

Comme tous les pays, l'Algérie prépare sa réponse pour lutter contre le changement climatique. Il y a eu une réunion du gouvernement qui a été organisée à la demande de la ministre de l'Environnement, laquelle avait introduit un point sur l'adaptation climatique. D'ailleurs, le président de la République avait donné des instructions dans ce sens. Des rencontres traitant de la question de l'adaptation climatique ont également été organisées. C'est fondamental. Aucun pays ne peut faire l'économie de faire une planification du développement sans avoir un Plan national d'adaptation (PNA) climat. L'Algérie prépare donc son PNA, qui sera soumis très prochainement à la ministre de l'Environnement. Parmi les priorités de ce PNA, la résilience du territoire, de la population et des infrastructures. Il est aussi question de la préservation du capital naturel et culturel ainsi que du soutien de la diversification économique, laquelle constitue l'une des priorités du PNA. Et c'est spécifique à l'Algérie, compte tenu de l'importance accordée à ce volet par les pouvoirs publics. L'autre priorité de ce plan consiste en la mise en place d'un système national intégré d'observation, de suivi et d'alertes précoces sur le changement et l'adaptation climatique, et enfin un programme national de formation et de renforcement des capacités.

Le PNA définit l'action d'adaptation pour les cinq prochaines années, y compris la gouvernance sur l'adaptation climatique. Il contiendra à peu près une centaine de mesures. Parmi ces actions, la mise en œuvre d'un axe de recherche prioritaire au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec des laboratoires de recherche qui travailleront sur l'adaptation climatique ainsi que des masters spécifiques en adaptation climatique. Ce plan va également territorialiser l'action de l'adaptation climatique. Il va expliquer à l'ensemble de la société ce qu'il faut faire, comment et avec quel moyen le faire. L'élaboration de ce PNA est aussi une obligation internationale, d'autant qu'elle constitue l'une des recommandations de la dernière conférence sur le climat, soit la COP 30, qui s'est tenue au Brésil.

Le changement climatique n'est pas propre à l'Algérie. Les conséquences sont là et sont ressenties partout dans le monde. Faut-il agir en urgence dans le cadre d'une démarche globale, si ce n'est pas déjà fait ?

Oui, la question de l'atténuation des gaz à effet de serre est une affaire globale. Mais tous les pays n'ont pas émis les mêmes quantités de gaz et n'ont pas les mêmes capacités d'émission de gaz à effet de serre. L'enjeu, c'est que les pays qui ont construit leur développement et leur épanouissement socio-économique doivent mettre la main à la poche et payer la facture de la dégradation du climat. C'est ce qu'ils ne veulent pas faire. Ils veulent que tout le monde paye de la même manière.

L'autre enjeu, c'est ce qu'il y a eu un fonds pour prendre en charge les pertes et dommages causés par le changement climatique. Institué à la COP 28 et confirmé à la COP 29, ce fonds, qui permet d'indemniser les pays qui sont vulnérables et impactés par les changements climatiques alors qu'ils ne sont pas responsables de ces émissions, dont l'Algérie, n'est pas fonctionnel au jour d'aujourd'hui. Il n'y pas eu entente sur la manière de l'alimenter et sur les critères d'éligibilité… Il y a un vrai enjeu de négociation sur l'ambition globale et les efforts des pays, sachant que, par exemple, le continent africain émet moins de 5 % des gaz à effet de serre.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que la CDN élaborée par chaque pays constitue un moyen de mesurer l'effort global d'un pays. En étudiant les ambitions minimales et maximales de chaque pays, on saura à quel degré on peut contenir l'élévation de la température moyenne et on saura quelle température nous allons atteindre en 2050 et 2100, sachant qu'on avait prévu à l'horizon 2100 la réduction de l'élévation de la température moyenne de la planète de 2°, voire 1,5°.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le rôle pivot de l'ANCC

C'est une mission aussi importante que fondamentale qui est conférée à l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC). Créée depuis 2005, elle est principalement chargée de promouvoir l'intégration de la problématique des changements climatiques dans tous les plans de développement et de contribuer, ainsi, à la protection de l'environnement. Ceci en sus de ses actions de proximité et de sensibilisation aux enjeux du changement climatique à la lutte contre ce phénomène, notamment au niveau des établissements scolaires.

Les actions menées par l'ANCC et ses principales missions ont été exposées au Jeune Indépendant dans le détail par Saïd Kaddour, chef de département au niveau de l'Agence.

Disposer de données précises est l'essence de l'élaboration de toute stratégie. C'est là aussi une des missions de l'ANCC qui « collecte, analyse et vérifie les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre, en étroite collaboration avec les différents secteurs, a indiqué M. Kaddour, précisant que l'Agence contribue à l'élaboration de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre responsable du phénomène de réchauffement climatique.

Cet inventaire est axé sur cinq secteurs principaux, dont le secteur de l'énergie pour tout ce qui est de la combustion stationnaire et mobile, les émissions provenant du secteur de l'industrie ainsi que ceux issus du secteur de l'agriculture. Il y a aussi la partie des émissions relatives au secteur des déchets, solides et liquides, responsables des émanations de gaz à effet de serre, a-t-il ajouté.

« L'inventaire réalisé par l'Agence accompagne le rapport biennal de transparence en la matière.

Cela relève des engagements de l'Algérie à l'international », a expliqué M. Kaddour, qui dit que dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat de 2016, l'Algérie a soumis trois rapports.

Mettant en avant les efforts de l'Algérie en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, le responsable a affirmé que les rapports élaborés par l'ANCC constituent « les outils et documents de base pour élaborer des stratégies, à l'instar de la Contribution déterminée au niveau national (CDN), ainsi que le Plan national climat (PNC), élaboré et adopté par le gouvernement en 2019 ». Le chef de département au niveau de l'ANCC a, dans ce sens, souligné le fait que l'Agence est une partie prenante dans l'élaboration des stratégies nationales, dans le cadre de la coordination entre les différents secteurs, notamment à travers le comité national climat qui est constitué de représentants des différents secteurs. « Ce comité a le rôle d'initier, de coordonner toute action, tout plan et toute stratégie dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, lequel est présidé par le ministre chargé de l'environnement », a précisé notre interlocuteur.



RISQUES CLIMATIQUES, UNE CULTURE À INCULQUER DANS LES ÉCOLES

L'Agence intervient également au niveau des différents départements ministériels, à travers sa contribution au renforcement des capacités des différents secteurs dans le domaine du changement climatique. Et comme les défis environnementaux actuels doivent être vulgarisés à toute échelle, une éducation au changement climatique s'impose.

C'est là aussi une tâche qu'assure l'ANCC qui sensibilise les élèves au changement climatique en leur donnant les clés de la compréhension de ce phénomène dont les conséquences sont de plus en plus ressenties. « L'Agence organise périodiquement au niveau des écoles des campagnes de sensibilisation en vue de renforcer les capacités de compréhension », a expliqué M. Kaddour, lequel a évoqué des journées de sensibilisation et des présentations adaptées au niveau des établissements scolaires, dans le cadre de la convention qui lie le ministère de l'Environnement à celui de l'Education nationale.

L'objectif étant d'inculquer la culture de la protection de l'environnement et de la prévention des risques climatiques auprès des élèves des trois paliers (primaire, moyen et secondaire), selon les précisions de ce responsable qui a souligné la fréquence récurrente de ces actions. M. Kaddour est revenu sur le chantier en cours au niveau de l'ANCC, celui de l'actualisation de la vulnérabilité, affirmant qu'une évaluation se fait dans le cadre du plan national d'adaptation climat, car, a-t-il souligné, « aucune adaptation n'est possible sans maîtrise du niveau de vulnérabilité ».

Lilia Aït Akli

L'ALGÉRIE INVITÉE D'HONNEUR AU SALON AGRA 2026 EN SLOVÉNIE

Les produits algériens à la conquête du marché européen

L'ALGÉRIE, invitée d'honneur du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire « AGRA 2026 », qui se tient du 22 au 26 août à Gornja Radgona, en Slovénie, met en valeur ses produits agricoles et agroalimentaires et entend booster ses partenariats en la matière. La participation algérienne a été rehaussée par la visite de la présidente slovène, Nataša Pirc Musar, au pavillon algérien à l'ouverture de la manifestation, ce qui témoigne de l'importance qu'accorde son pays aux relations bilatérales.

L'Algérie est représentée à cette manifestation économique par une délégation de haut niveau conduite par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, composée de différentes entreprises, notamment celles versées dans l'export et la recherche agricole. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie à cet événement, M. Baddari a déclaré que cette participation répondait à deux objectifs principaux, celui de valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires nationales et de faire connaître, par conséquent, la diversité des produits algériens sur le marché européen, tout en favorisant la conclusion de partenariats économiques.

Selon M. Baddari, cette présence traduit également « la volonté conjointe des dirigeants algérien et slovène de donner une dimension concrète aux accords bilatéraux, notamment par l'entremise de la réalisation de projets d'investissement et du développement de transferts technologiques mutuels ».

Dans ce cadre, il convient de rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a effectué une visite d'Etat en Slovénie l'année dernière. Dans le secteur agroalimentaire, ce déplacement a effectivement servi de déclencheur à un partenariat stratégique majeur. Une dynamique qui se concrétise aujourd'hui par la participation de l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur à l'édition AGRA 2026.

Dans ce sillage, le ministre a affirmé que la Slovénie constitue un espace commercial favorable aux produits algériens et peut représenter « un pont vital » vers les marchés d'Europe centrale. Ensuite, l'Algérie, a-t-il relevé, offre des perspectives d'investissement et constitue une porte d'entrée importante pour la Slovénie vers le continent africain.

Cette participation s'inscrit, selon le ministre, en droite ligne d'une dynamique plus large de coopération entre les deux pays, basée sur la continuité des échanges et le développement des relations économiques.

Dans son intervention, M. Baddari a également évoqué les réformes structurelles engagées par l'Algérie en vue de moderniser son modèle agricole. Il a notamment cité la mise en valeur des terres dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux, ainsi que l'extension des superficies irriguées, présentée comme l'un des axes de la stratégie agricole nationale.

Il a, en outre, mis en valeur le rôle de l'université et de la recherche scientifique dans cette transformation, à travers le recours à l'intelligence artificielle (IA) et aux nouvelles technologies, avec l'objectif de développer une agriculture de précision, durable et technologique.

Le ministre a d'ailleurs cité moult produits algériens appelés à intensifier leur présence sur les marchés européens et balkaniques, en particulier les dattes, l'huile d'olive de qualité supérieure, les agrumes, les fruits et légumes, de même que différents produits agroalimentaires.

L'Algérie appelle à davantage d'investissements conjoints dans les secteurs de l'agriculture et des nouvelles technologies, soulignant l'importance de la coopération internationale dans la réalisation de l'objectif de sécurité alimentaire.

La Chambre nationale d'agriculture (CNA), qui participe à cette manifestation au sein de la délégation algérienne de haut niveau, y présente de nombreux produits agricoles considérés comme présentant un potentiel de compétitivité sur les marchés internationaux. C'est son secrétaire général Saâd Missoum qui a accueilli, au pavillon de la CNA, la présidente slovène, en présence du ministre Kamel Baddari et de l'ambassadrice d'Algérie en Slovénie. A cette occasion, M. Baddari a transmis les salutations du président Tebboune au peuple et au gouvernement slovènes, tout en souhaitant plein succès aux travaux du Salon.

Khalil Aouir

COMMUNE D'IGHIL-ALI À BÉJAÏA

Coup de filet contre un réseau structuré de cambrioleurs

LES AGENTS de la sûreté de daïra d'Ighil-Ali ont démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans les cambriolages nocturnes, mettant ainsi fin aux agissements de cette bande organisée qui semait l'inquiétude dans la région.
« L'affaire a débuté à la suite du signalement d'un vol par effraction commis au sein d'un domicile familial à Ighil-Ali », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. Et d'ajouter que « les malfaiteurs, faisant preuve d'une certaine audace, avaient dérobé des bijoux et des parures en or d'une valeur estimée à plus de 300 millions de centimes ».
Dès le dépôt de la plainte, la brigade d'enquête s'est mobilisée sur le terrain. Les premières constatations ont permis de déterminer un mode opératoire précis. Les cambrioleurs se seraient introduits dans le domicile en escaladant jusqu'à une fenêtre du premier étage, avant de fracturer les portes intérieures à l'aide d'un pied-de-biche pour accéder à un coffret métallique.
L'utilisation d'un véhicule pour faciliter leur fuite témoignait également d'une opération préparée.
L'exploitation minutieuse des indices recueillis sur la scène de crime, sous la supervision des autorités judiciaires, a permis d'identifier le principal suspect, interpellé à Béjaïa. Ses aveux ont ensuite permis aux enquêteurs de remonter jusqu'à ses quatre complices.
Les investigations ont par ailleurs révélé une organisation structurée, dans laquelle chaque membre aurait occupé une fonction précise, notamment dans la dissimulation, la découpe et le broyage des métaux précieux. Une méthode destinée à rendre l'or volé plus difficile à identifier lors de sa revente.
Une partie du butin, estimée à 23 millions de centimes, ainsi que des éléments matériels ont été récupérés. Les cinq suspects ont été présentés devant la justice. Trois ont été placés en détention provisoire et un quatrième sous contrôle judiciaire.

N. Bensalem

PÉTARDS, BOUGIES, INCENDIES

Les dangers qui guettent la fête du Mawlid

À la veille du Mawlid Ennabaoui, la Protection civile alerte sur les risques liés aux produits pyrotechniques et aux bougies. Brûlures, lésions oculaires, traumatismes auditifs, amputations et incendies, les conséquences d'une mauvaise manipulation peuvent être lourdes, notamment pour les enfants.



Les mises en garde de la Protection civile.

La Protection civile appelle les parents à prendre les devants et à empêcher leurs enfants de manipuler les produits pyrotechniques. « Les parents doivent sensibiliser leurs enfants aux dangers liés à l'utilisation des produits pyrotechniques et veiller à ce qu'ils ne les manipulent pas », rappelle la Direction générale de la Protection civile (DGPC) dans un communiqué consacré à la prévention des accidents à l'approche du Mawlid Ennabaoui.
Le message est d'autant plus important que les accidents enregistrés chaque année peuvent laisser de lourdes séquelles. « L'explosion d'un produit pyrotechnique dans la main peut provoquer de graves blessures, des brûlures, des lésions oculaires, des traumatismes auditifs, voire des amputations », avertissent les services de secours.
A ces blessures s'ajoute le risque d'incendie, les produits pyrotechniques pouvant enflammer les vêtements et provoquer un départ de feu à l'intérieur des habitations, notamment dans les pièces et sur les balcons, mais également à l'extérieur.
Par ailleurs, la Protection civile déconseille « strictement » de projeter ou de lancer des produits pyrotechniques vers des personnes, des véhicules ou des habitations. Leur utilisation devrait également être bannie à proximité des hôpitaux, cliniques et autres établissements de santé, ainsi que des parkings et stations-service.
Même vigilance dans les espaces naturels. Les services de secours appellent à ne pas utiliser ni jeter ces produits « à proximité ou à l'intérieur des zones forestières, des espaces boisés et des zones de végétation », où une étincelle peut rapidement déclencher un incendie et causer d'importants dégâts.
Au-delà des blessures et des incendies, les produits pyrotechniques sont également responsables de fortes nuisances sonores. Les détonations peuvent provoquer « des situations de stress, de peur et de panique », notamment chez les personnes âgées, les malades, les jeunes enfants et les femmes enceintes.

LES BOUGIES AUSSI SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Les pétards ne sont toutefois pas les seuls concernés par les recommandations de la Protection civile. L'utilisation des bougies nécessite, elle aussi, des précautions particulières.
Les bougies devront ainsi être placées « sur des supports stables, résistants à la chaleur et non inflammables » et maintenues à distance des rideaux, tentures, meubles, literie et autres matériaux combustibles. De plus, leur manipulation et leur allumage doivent être réservés aux adultes.
Les enfants doivent être tenus à l'écart des bougies, allumettes et briquets. La Protection civile recommande également de les sensibiliser aux dangers des flammes et de leur rappeler qu'« une bougie n'est pas un jouet ». Surtout, « ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance ».
Dans les immeubles et les espaces accueillant une forte concentration de personnes, les services de secours recommandent, lorsque cela est possible, de privilégier des dispositifs d'éclairage présentant un risque réduit d'incendie.
Pour renforcer la prévention, la Direction générale de la Protection civile a lancé, depuis jeudi dernier, une campagne de sensibilisation de proximité consacrée aux risques liés aux produits pyrotechniques et aux bougies.
L'opération cible particulièrement les enfants, considérés comme les plus vulnérables. Des actions sont organisées dans les espaces publics, au niveau des lieux de vente de ces produits et notamment dans les mosquées. Les médias et les réseaux sociaux sont également mobilisés afin de diffuser les messages de prévention au plus grand nombre.
Des actions communes sont, en outre, menées avec les différents partenaires concernés, avec un accent particulier sur « le rôle essentiel des parents dans la protection et la surveillance de leurs enfants ».
La Protection civile rappelle ainsi que le Mawlid Ennabaoui, occasion de recueillement et de rappel de la vie et des valeurs du Prophète Mohamed (que le salut soit sur lui), doit être célébré dans la sérénité et sans comportements mettant en danger les personnes ou les biens.
« La prévention est l'affaire de tous », conclut la Protection civile, qui appelle à la responsabilité de chacun pour un Mawlid Ennabaoui célébré dans la sécurité et sans accidents. En cas d'accident, de départ de feu ou de toute autre situation d'urgence, les citoyens sont invités à appeler immédiatement la Protection civile au 14 ou au numéro vert 1021, en précisant la nature du risque et l'adresse exacte du lieu d'intervention.

Sihem Bounabi

RENTRÉE SCOLAIRE

40 000 élèves handicapés pris en charge

À MOINS d'un mois de la rentrée scolaire, le ministère de la Solidarité nationale renforce son dispositif en faveur des élèves à besoins spécifiques. Quelque 40 000 élèves handicapés devraient être pris en charge, avec l'ouverture de plus de 200 nouvelles classes spécialisées, tandis que 186 000 cartables seront distribués aux élèves issus de familles démunies. C'est ce qu'a indiqué, hier, la tutelle dans un communiqué.
Dans le cadre des préparatifs, un guide des procédures et des dispositions relatives à la rentrée scolaire 2026-2027 a été élaboré. Le document s'articule autour de neuf axes, à savoir l'organisation et l'amélioration des conditions de prise en charge, les dispositions pédagogiques, les activités sportives, artistiques, culturelles et récréatives, l'intégration dans le milieu scolaire ordinaire, le soutien scolaire, les infrastructures et équipements pédagogiques, la formation, le système d'information, ainsi que le contrôle, le suivi et l'inspection.
Dans ce cadre, 1 545 classes spécialisées sont actuellement ouvertes au sein des établissements relevant du secteur de l'Éducation nationale, a-t-on précisé dans la même source. Le ministère prévoit, d'ailleurs, de renforcer ce dispositif avec l'ouverture de plus de 200 nouvelles classes spécialisées au titre de l'année scolaire 2026-2027, ce qui devrait améliorer la prise en charge des élèves concernés.
Le nombre d'élèves qui devraient être pris en charge durant la prochaine année scolaire est, quant à lui, estimé à 40 000, selon les données communiquées par le secteur. Leur encadrement sera assuré par un personnel pédagogique pluridisciplinaire de plus de 15 000 encadreurs.
Le ministère fait également état de nouvelles structures destinées à la prise en charge des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un Centre national de l'autisme a été créé dans la wilaya d'Alger. Le décret présidentiel officialisant la création de ce centre a été publié au Journal officiel en janvier 2026.
Il s'agit, selon le ministère, d'une première en Algérie. Quatre autres centres spécialisés dans la prise en charge des personnes présentant un TSA ont, d'ailleurs, été créés dans les wilayas d'Oran, Béchar, Tébessa et Tipaza.
Par ailleurs, une instruction a été adressée aux directeurs de l'action sociale et de la solidarité des wilayas en vue de lancer une campagne nationale de diagnostic et de dépistage précoce des signes du trouble du spectre de l'autisme chez les enfants.
Cette opération vise à recenser les enfants en âge d'être scolarisés, à les présenter aux commissions médicales afin de déterminer la nature et le degré du handicap, puis à assurer leur orientation et leur intégration en fonction des capacités de chaque enfant. L'objectif affiché est de garantir une prise en charge sanitaire précoce et de favoriser une scolarisation adaptée.
Sur le volet de la solidarité scolaire, le ministère a indiqué que plus de 2,7 millions d'élèves ont déjà bénéficié de l'opération relative à l'allocation scolaire. Les montants ont été versés dans les délais fixés, avant le 31 juillet 2026, pour une enveloppe financière annoncée à hauteur de 13 milliards de dinars.
La ministre de la Solidarité nationale, Soraya Mouloudji, a, en outre, donné le coup d'envoi de la distribution de plus de 186 000 cartables scolaires au profit des élèves issus de familles démunies.
En matière d'équipements, les crédits consacrés à l'acquisition d'équipements techniques et pédagogiques au bénéfice des personnes à besoins spécifiques s'élèvent à 195 700 171 DA, a-t-on indiqué.
Une enveloppe supplémentaire de 100 millions de dinars a également été mobilisée pour l'acquisition d'équipements techniques et pédagogiques destinés aux enfants présentant un handicap visuel et scolarisés dans les écoles pour enfants déficients visuels, toujours selon le ministère.

Khalil Aouir

CANADA – ÉTATS-UNIS

Nouvelle bataille tarifaire en vue après l'échec des négociations

Les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis ont échoué le 21 août, ouvrant la voie à l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane américains de 50%. Ottawa promet une riposte équivalente, alors que l'économie canadienne est déjà fragilisée par plus d'un an de tensions commerciales avec son principal partenaire.



Le suspense aura duré jusqu'au dernier moment. Après plusieurs semaines de discussions intensives, Ottawa et Washington ne sont finalement pas parvenus à trouver un compromis sur leurs relations commerciales. Les négociations ont été interrompues le 21 août, quelques minutes seulement avant l'expiration du nouvel ultimatum fixé par les États-Unis. Un accord semblait pourtant possible quelques jours plus tôt. Washington avait accepté, le 18 août, de reporter de trois jours l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane afin de donner une dernière chance aux négociateurs de parvenir à un accord. Mais les discussions ont finalement achoppé sur les conditions posées par les États-Unis. Le Premier ministre canadien, Mark Carney, a reconnu que les deux parties avaient réalisé « des progrès importants », tout en estimant que les dernières propositions américaines étaient « inéquitables » et remettaient en cause la fiabilité d'un éventuel accord. Des droits de douane de 50 % dès ce 22 août L'échec des négociations expose désormais le Canada à de nouveaux droits de douane de 50 % sur une large gamme de produits, allant de l'automobile au miel, en passant par les produits laitiers, le ciment, les huiles essentielles ou encore les crosses de hockey. Ces mesures concernent environ 28 milliards de dollars canadiens (17 milliards d'euros) de marchandises, soit près de 5 % des exportations annuelles canadiennes vers les États-Unis. Ottawa a promis de répondre « au dollar près », en imposant des droits de douane équivalents sur des produits américains. Le gouvernement canadien n'a toutefois pas encore précisé quels produits seraient ciblés ni à quelle date ces mesures entreraient en vigueur. « Nous ne laisserons aucun pays décider de notre avenir », a affirmé Mark Carney, défendant une stratégie destinée à renforcer l'autonomie économique du Canada face à son voisin américain. Washington, de son côté, rejette la responsabilité de l'échec sur Ottawa. Le représentant américain au commerce, Jamieson Greer, a accusé le gouvernement canadien d'avoir formulé de nouvelles exigences et d'être revenu sur certains engagements. Selon lui, les États-Unis étaient prêts à proposer des réductions tarifaires importantes sur l'acier, l'aluminium, les automobiles et le bois d'œuvre, ainsi qu'un partenariat renforcé dans les domaines économique et sécuritaire. Une économie déjà sous pression L'entrée en vigueur de ces nouveaux droits de douane intervient alors que plusieurs secteurs de l'économie canadienne sont déjà fragilisés par plus d'un an de guerre commerciale avec les États-Unis. Ottawa devrait ainsi présenter un nouveau plan de soutien destiné aux entreprises et aux travailleurs affectés par les conséquences des mesures américaines. L'échec des négociations constitue également un test politique majeur pour Mark Carney. Sa volonté d'adopter une ligne ferme face à Washington pourrait raviver les divergences entre les provinces canadiennes, certaines privilégiant la confrontation tandis que d'autres plaident pour davantage de compromis afin de préserver les échanges transfrontaliers. **R. I.**

UKRAINE

La désertion prend de l'ampleur

ALORS que les abandons de poste et les désertions se multiplient dans les rangs ukrainiens, le phénomène touche également les militaires envoyés à l'étranger. Lors de séjours en Allemagne, plusieurs centaines d'entre eux ont ainsi quitté leur unité, certains évoquant l'épuisement, le souhait de rejoindre leur famille ou des abus de leur hiérarchie. Plusieurs centaines de militaires ukrainiens auraient déserté alors qu'ils suivaient une formation sur des terrains militaires en Allemagne, et ce depuis 2022, rapporte le 20 août Die Zeit. Les autorités allemandes ne communiquent pas officiellement le nombre de soldats ukrainiens ayant quitté leur unité pendant leur séjour dans le pays. Selon les informations recueillies par le quotidien allemand, environ 80 cas ont toutefois été recensés dans le seul Land de Saxe-Anhalt. À l'échelle de l'Allemagne, leur nombre atteindrait « plusieurs centaines ». La situation de ces militaires reste particulièrement complexe. Bien qu'ils ne souhaitent pas retourner en Ukraine en raison des combats et du risque de poursuites pénales, leur désertion ne leur permet pas pour autant de régulariser leur séjour en Allemagne. Le ministère allemand de l'Intérieur a confirmé à Die Zeit que ces soldats ne pouvaient pas déposer de demande de titre de séjour. En Saxe-Anhalt, les autorités sont allées plus loin en donnant aux fonctionnaires la consigne explicite de rejeter ce type de demandes. Le journal allemand s'est entretenu avec plusieurs militaires ukrainiens ayant déserté. Leurs motivations diffèrent fortement. L'un d'eux affirme avoir subi des mauvais traitements de la part de sa hiérarchie. Deux autres expliquent avoir voulu rejoindre leurs familles installées en Europe. Un quatrième, qui avait passé 15 ans en prison en Ukraine pour meurtre, a considéré sa fuite comme une possibilité de commencer une nouvelle vie. La question de la désertion au sein des forces ukrainiennes dépasse cependant le cadre des formations organisées en Allemagne. En mai, le président russe Vladimir Poutine avait affirmé que le phénomène progressait à un rythme catastrophique et prenait, selon lui, une ampleur considérable. La BBC avait, de son côté, fait état d'un niveau record en octobre 2025, avec 21 000 départs des rangs de l'armée ukrainienne. L'état-major ukrainien avait néanmoins précisé que ce chiffre correspondait au nombre de rapports établis pour des absences non autorisées et non directement au nombre de militaires concernés. Quelques mois auparavant, Ukrainska Pravda avait indiqué, en citant les données du parquet général ukrainien, que près de 290 000 procédures pénales pour absence non autorisée et désertion avaient été ouvertes entre janvier 2022 et septembre 2025. Environ 235 600 concernaient des abandons de poste sans autorisation et près de 54 000 des désertions. Des commandants ukrainiens interrogés par Berliner Zeitung avaient avancé de multiples facteurs pour expliquer ce phénomène : épuisement des soldats, préparation insuffisante, désillusion, durée du service incertaine, faibles rémunérations, difficultés économiques, corruption ou encore déficiences du commandement militaire. Ils évoquaient également une perte de confiance envers certains responsables militaires, notamment lorsque leurs ordres entraînent de lourdes pertes. **R. I.**

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE ET RÉDUCTION DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE EN EUROPE

L'OTAN confrontée à de nouvelles incertitudes internes

LES ÉQUILIBRES au sein de l'OTAN pourraient être bousculés dans les prochains mois. En France, plusieurs figures défendent une prise de distance avec l'Alliance alors que les pays de l'Est cherchent, eux, à maintenir les forces américaines sur leur sol malgré le réexamen engagé par Washington. Une évolution qui accentue les tensions. À huit mois du scrutin, la présidentielle française de 2027 suscite une inquiétude croissante au sein de l'OTAN. Selon un article publié par Politico le 22 août, plusieurs responsables de l'Alliance redoutent qu'un changement politique à Paris ne perturbe son fonctionnement militaire, alors que Washington a déjà commencé à réduire certaines de ses forces en Europe. Marine Le Pen défend le retrait de la France du commandement militaire intégré. « Nous devons quitter le commandement intégré de l'OTAN », déclarait-elle fin mai. Jean-Luc Mélenchon va plus loin en prônant une sortie complète de l'Alliance, sur fond de critiques de la politique américaine. Un tel scénario ne serait pas inédit. En 1966, sous Charles de Gaulle, la France avait quitté le commandement militaire intégré au nom de sa souveraineté, tout en restant membre de l'OTAN. Paris n'a réintégré ces structures qu'en 2009, sous Nicolas Sarkozy. Les préoccupations de l'Alliance tiennent notamment au poids militaire français. Paris dispose de l'unique arsenal nucléaire de l'Union européenne, d'un porte-avions à propulsion nucléaire, d'importantes capacités navales et de satellites de renseignement CERES. La France représente également environ 10 % du budget opérationnel annuel de l'OTAN, estimé à 5,3 milliards d'euros. Un retrait pourrait affecter le groupe de combat de 1 200 militaires placé sous commandement français en Roumanie, les déploiements en Estonie ainsi que la coopération informelle dans le domaine nucléaire. Selon le sondage interne cité par Politico, seuls 54 % des Français interrogés voteraient pour rester dans l'OTAN, soit le deuxième niveau le plus faible parmi les 32 pays membres. L'Europe de l'Est cherche à retenir Washington Alors qu'en France une partie du paysage politique défend davantage de souveraineté vis-à-vis des structures de l'OTAN, plusieurs pays du flanc oriental suivent une logique inverse : ils cherchent à maintenir les forces américaines sur leur territoire. Selon un article publié par Bloomberg le 21 août, ces États envisagent de prendre en charge une part plus importante du coût de la présence américaine afin de convaincre l'administration de Donald Trump de ne pas réduire davantage les effectifs. La proposition doit être discutée le 27 août à Bruxelles lors d'une rencontre avec le sous-secrétaire américain à la Défense chargé de la politique, Elbridge Colby. En parallèle, le Pentagone mène un examen de six mois de son dispositif militaire en Europe, dont les conclusions sont attendues en décembre.

R. I.

MARATHON DE LA DICTÉE À MÉDÉA

L'écriture au service de la mémoire

ORGANISÉE à l'occasion de la célébration de la Journée du 20 Août, sous l'égide de la direction de la Culture et des Arts de Médéa, la 3e édition du marathon de la dictée a enregistré une importante participation d'enfants âgés de 10 à 14 ans, issus de différentes communes de la wilaya. La compétition s'est déroulée au théâtre en plein air du pôle urbain, où les participants ont fait montre d'esprit d'émulation et d'habileté, en mettant à l'épreuve leurs compétences en orthographe et en écriture.

Pour encadrer l'événement, la direction de la Culture et des Arts a fait appel à des enseignants chevronnés chargés d'évaluer les candidats et de désigner les trois premiers lauréats.

En lien avec la célébration du 20 Août, le thème retenu pour cette édition a porté sur la rédaction d'un texte consacré au colonel Lotfi, héros et martyr et figure emblématique de la glorieuse Révolution de Libération.

Pour les organisateurs du marathon orthographique, cette manifestation s'inscrit dans le cadre « des efforts déployés pour préserver la mémoire nationale et mettre en lumière les figures révolutionnaires qui ont joué un rôle essentiel durant la glorieuse guerre de Libération ».

L'initiative constitue également une contribution « à la motivation et à la préparation psychologique des élèves », en leur inculquant l'esprit de compétition et d'émulation, tout en les incitant au savoir, à l'approche de la rentrée scolaire.

Au terme des délibérations, le jury a retenu plusieurs critères pour départager les candidats, notamment la qualité de l'écriture et l'esthétique calligraphique. Les résultats ont consacré Maria Laoufi à la première place, suivie de Nafissa Sahoud Zitouni à la deuxième place et de Marwa Moulay Mostéfa à la troisième place.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence des responsables du secteur de la Culture. Les lauréats ont reçu des lots de fournitures scolaires, « afin de les encourager et de les motiver à poursuivre sur la voie de l'excellence ».

Nabil B.

IFRI OUZELLAGUEN

Sur les pas des bâtisseurs de l'indépendance

Le site historique d'Ifri Ouzellaguen, dans la wilaya de Béjaïa, a été, le temps d'une journée, un lieu de pèlerinage pour des milliers de citoyens venus des quatre coins du pays, notamment des wilayas voisines. Il a vibré au rythme de la commémoration du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois de 1955 et du Congrès de la Soummam de 1956.



Les autorités officielles et plusieurs formations politiques ont également marqué leur présence sur les lieux à travers des cérémonies de recueillement. La cérémonie officielle a été présidée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift. Le ministre était accompagné notamment du secrétaire général de la wilaya, des autorités locales civiles et militaires, de députés, de sénateurs, du président de l'APW de Béjaïa, ainsi que du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

Des enseignants et chercheurs participant au colloque international « La culture de la résistance : entre histoire, mémoire et imaginaire », ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités en Algérie, notamment des représentants des ambassades de Palestine et de Tunisie, ont également pris part à cet événement.

La journée a débuté au carré des martyrs d'Ouzellaguen par la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs. La délégation s'est ensuite rendue au village d'Ifri, berceau du Congrès de la Soummam, où le ministre a inauguré un monument commémoratif.

M. Tacherift a également inspecté les travaux de réaménagement du site, soulignant « la volonté de l'État de protéger ces témoins de la mémoire nationale pour mieux les transmettre aux générations montantes ».

Un geste hautement symbolique a marqué cette commémoration avec la plantation d'un arbre aux abords du site, incarnant l'enracinement de la mémoire collective et rappelant que l'ancrage dans l'histoire demeure un socle indispensable pour bâtir l'avenir.

Les formations politiques, notamment le FFS et le RCD, ont, pour leur part, revisité l'esprit de 1956. Si l'État a rappelé la portée structurante du Congrès de la Soummam, qui dota la Révolution d'une organisation politique et militaire rigoureuse, les partis politiques ont saisi cette tribune pour relire les idéaux de 1956 à l'aune des réalités actuelles.

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a estimé que cet anniversaire offrait l'occasion de puiser dans les fondements de la lutte de Libération des enseignements applicables aux défis contemporains. Il a souligné que « la stabilité et la confiance reposent sur le droit, la participation citoyenne et la réhabilitation du débat public ».

Pour lui, la force de l'Algérie réside dans sa capacité à transcender les clivages régionaux, linguistiques ou idéologiques afin de forger un destin commun, en s'appuyant sur une personnalité authentique, ouverte sur le monde mais attachée à sa souveraineté. M. Aouchiche a également plaidé pour un patriotisme inclusif, affirmant que « l'Algérie sera grande lorsqu'elle saura rassembler ses enfants autour de ce qui les dépasse tous ».

De son côté, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a insisté sur la nécessité de voir dans la Soummam un appel permanent au dialogue et à la préservation des acquis démocratiques. Il a appelé à restaurer le lien de confiance entre l'État et le citoyen et plaidé pour une modernisation de l'économie face aux enjeux de l'après-pétrole.

Malgré la diversité des approches, un consensus s'est dégagé autour d'une idée forte : le Congrès de la Soummam appartient à toute la nation. Il demeure ainsi l'un des marqueurs d'un projet national forgé dans la lutte pour la libération.

Dans une déclaration rendue publique à l'occasion de cet anniversaire, le RCD a rappelé l'œuvre collective des architectes de la Révolution, de Krim Belkacem à Larbi Ben M'hidi, en passant par Abane Ramdane, Zighoud Youcef et Amirouche Aït Hamouda. Le parti a également souligné que l'urgence réside, selon lui, dans « la construction d'une démocratie vivante et d'une justice sociale capables de redonner espoir à la jeunesse ».

En ce 70e anniversaire, le message adressé aux jeunes générations est ainsi celui de la responsabilité. En marchant sur les pas des bâtisseurs de l'indépendance, l'Algérie réaffirme sa volonté de conjuguer la fidélité aux idéaux de la Plateforme de la Soummam et du 1er Novembre 1954 avec les exigences de la modernité et de la souveraineté.

N. Bensalem

ORAN

Le 20 Août sous le signe du développement

LA JOURNÉE du Moudjahid, célébrée le 20 Août, a été marquée à Oran par l'inauguration et la mise en service de plusieurs projets de développement dans différents secteurs. Supervisées par le wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, ces opérations ont notamment concerné des établissements scolaires, une station d'épuration des eaux usées, une polyclinique et une usine d'assemblage de smartphones. Autant de réalisations destinées à renforcer les capacités d'accueil, à améliorer les services publics et à accompagner le développement de la wilaya.

La tournée officielle a débuté au cimetière des martyrs de Bousfer, où un hommage a été rendu aux chouhada à travers le dépôt d'une gerbe de fleurs au mémorial, suivi de la récitation de la Fatiha et de l'exécution de l'hymne national. La première réalisation visitée a concerné le secteur de l'éducation, avec l'inauguration d'un groupe scolaire de neuf classes au village de Flaoussen, dans la commune de Bousfer. Baptisé du nom du moudjahid défunt Yahia Khalifa, cet établissement vient renforcer les capacités d'accueil du secteur et contribuer à réduire la surcharge des classes.

À Aïn El Turk, le wali a procédé à l'inauguration de l'extension de l'école Ou Salah Mehdi. L'opération comprend six nouvelles salles de classe ainsi qu'un restaurant scolaire, permettant d'accroître les capacités d'accueil de l'établissement et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves. La tournée s'est poursuivie avec la mise en service de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El Kerma. Supervisée par la Direction des ressources en eau, cette infrastructure doit contribuer à la préservation de la santé publique et de l'environnement, tout en permettant la récupération des eaux traitées destinées à l'irrigation agricole. Sa capacité de traitement est estimée entre 300 et 350 m³ d'eaux usées par jour. Dans le secteur de la santé, une nouvelle polyclinique a été inaugurée au pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine. Implantée au niveau du site des 36 860 logements, la structure a été baptisée du nom du moudjahid défunt Zedani Ahmed. Dotée d'équipements et de matériels médicaux modernes, elle doit renforcer la couverture sanitaire au profit des habitants de ce nouveau pôle urbain.

La dernière étape de la tournée a été consacrée au secteur industriel, avec l'inauguration et la mise en service d'une usine d'assemblage de smartphones dans la zone industrielle d'Es Sénia.

Relevant de la société STI (Smart Technology and Innovation) et développée en partenariat avec la marque internationale vivo, l'unité s'étend sur 7 000 m² et dispose actuellement de deux lignes de production. Sa capacité atteint 2 000 smartphones par jour, avec un objectif de 6 000 appareils quotidiennement à terme. L'usine emploie actuellement près de 200 travailleurs, un effectif appelé à atteindre progressivement 600 postes directs. Le projet devrait également générer plus de 1 200 emplois indirects.

D'Oran, Brahim Mazi

RÉFORME DE LA FORMATION ARTISTIQUE

Davantage de place aux artistes et aux praticiens

La rentrée universitaire 2026-2027 se prépare sous le signe de la remise à niveau et de la réforme dans les établissements de formation artistique. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a effectué, avant-hier, une visite de terrain à l'Institut national supérieur de formation en musique, Mohamed Fawzi, et à l'École nationale supérieure des beaux-arts, afin d'évaluer leur état de préparation à l'accueil des étudiants.



Au cours de cette tournée, la ministre a inspecté les différents espaces pédagogiques et administratifs des deux établissements et pris connaissance de l'état d'avancement des préparatifs. Plusieurs insuffisances ont été relevées et doivent, selon ses instructions, être corrigées dans les meilleurs délais. Elle a également insisté sur la nécessité d'achever l'ensemble des opérations programmées avant la rentrée.

Pour Malika Bendouda, la mise en condition des établissements de formation artistique et l'accueil des étudiants dans un cadre approprié relèvent d'une responsabilité qui ne saurait souffrir « ni négligence ni manquement ». Les responsables des établissements sont ainsi appelés à appliquer strictement les instructions et à garantir les conditions pédagogiques, administratives et de services nécessaires.

À l'École nationale supérieure des beaux-arts, la ministre a particulièrement insisté sur la place historique de cette institution dans le paysage artistique algérien. Elle a rappelé qu'elle avait formé, au fil des décennies, plusieurs générations d'artistes et de créateurs ayant contribué à l'enrichissement de la scène culturelle nationale.

Cette institution, a-t-elle souligné, doit conserver son statut de référence et disposer des conditions nécessaires pour poursuivre sa mission, en demeurant à la fois une vitrine de l'art algérien et un espace de formation des futures compétences artistiques du pays.

D'autres visites de terrain sont prévues dans les prochains jours. Elles auront pour objectif de vérifier l'application des instructions données et de s'assurer de la prise en charge effective des insuffisances relevées lors de cette première inspection.

Mais au-delà des impératifs liés à la rentrée, la démarche engagée par le ministère ouvre un chantier plus vaste. La ministre entend en effet inscrire la mise à niveau des établissements dans une réforme globale de la formation artistique, portant à la fois sur les programmes, les méthodes pédagogiques et les mécanismes d'encadrement.

À l'issue d'une rencontre avec les enseignants, Malika Bendouda a annoncé le lancement d'un atelier de réforme des programmes pédagogiques. Celui-ci reposera sur une évaluation objective de la situation des établissements et de leurs besoins, selon une démarche participative associant enseignants, spécialistes et professionnels du secteur.

LA PISTE DES PRATICIENS POUR RENFORCER LA FORMATION

L'un des principaux défis identifiés concerne le manque d'encadrement spécialisé dans plusieurs disciplines artistiques. Une situation qui crée un décalage entre les besoins des étudiants et les compétences disponibles au sein des établissements.

La ministre souhaite ainsi repenser le rapport entre les institutions de formation et les professionnels du monde artistique. L'objectif est notamment de permettre à des artistes et à des praticiens ayant acquis une solide expérience de terrain de participer à la formation, y compris lorsqu'ils ne sont pas issus des parcours académiques classiques. Le ministère travaille, dans cette perspective, à la mise en place de mécanismes institutionnels et professionnels plus souples permettant d'attirer ces compétences et de les intégrer au processus pédagogique. Les étudiants pourraient ainsi bénéficier de l'enseignement de professionnels et d'artistes disposant d'une expérience concrète, dans des cadres juridiques et pédagogiques clairement définis, garantissant la qualité de l'encadrement et le respect des standards de formation.

Cette réforme devra également s'accompagner d'une révision des mécanismes de formation et de qualification des formateurs. L'enjeu est de créer un lien durable entre l'expertise artistique et la pédagogie, tout en favorisant le renouvellement des compétences chargées de l'encadrement.

La démarche défendue par le ministère vise ainsi à construire une formation artistique davantage ouverte à la pratique créative, capable d'attirer les savoir-faire et de suivre les transformations des disciplines artistiques et leurs nouveaux besoins.

À terme, des solutions concrètes devront également être étudiées pour renforcer et pérenniser l'encadrement spécialisé dans les établissements concernés. Une orientation qui entend améliorer la qualité de la formation, renouveler les compétences et rapprocher davantage l'enseignement artistique des réalités professionnelles du secteur.

Pour le ministère de la Culture et des Arts, l'enjeu dépasse donc la seule préparation de la rentrée. Il s'agit de refonder progressivement le modèle de formation artistique, en faisant dialoguer l'exigence académique, l'expérience de terrain et les évolutions de la création contemporaine.

Aymen D.

FORUM CULTUREL INTERNATIONAL DE L'ENFANT À MOSCOU

Six jeunes créateurs représentent l'Algérie

LA CINQUIÈME édition du Forum culturel international de l'enfant a ouvert ses portes, jeudi 20 août, au Palais des pionniers de la jeunesse de Moscou, avec une participation algérienne placée sous le signe de la créativité et de la diversité culturelle. L'Algérie y est représentée par une délégation composée de six jeunes talents, lauréats des premières places du concours national « Achbal El Thaqafa », dans la catégorie « Jeunes de la créativité ».

Âgés de 12 à 17 ans, les six participants ont été sélectionnés conformément aux conditions de participation au forum. Leur présence à Moscou s'inscrit dans une démarche visant à soutenir les jeunes talents, à les encourager et à les accompagner dans leur parcours artistique et créatif.

À travers leurs différentes disciplines, les jeunes représentants algériens donnent à voir la richesse de la création émergente en Algérie. Ils présentent notamment des expériences dans le roman, la nouvelle, la poésie, le théâtre, la musique et les arts plastiques, offrant ainsi un aperçu de la diversité des expressions artistiques portées par cette nouvelle génération.

Au-delà de la compétition, le forum constitue un espace privilégié de rencontre et d'échange culturel entre des enfants venus de plusieurs pays. Il permet aux jeunes participants de découvrir d'autres expériences créatives, de développer leurs connaissances et de tisser des liens avec leurs homologues étrangers, tout en faisant connaître la



richesse culturelle et patrimoniale de leurs pays.

La délégation algérienne a également veillé à mettre en valeur l'identité culturelle nationale à travers sa présence à Moscou. Les jeunes participants ont ainsi arboré plusieurs tenues traditionnelles algériennes, notamment le karakou, la melhfa chaouie et la kamisoura, suscitant l'intérêt des participants et du public.

La découverte de la culture algérienne s'est également prolongée à travers la gastronomie. La délégation a présenté des échantillons de dattes algériennes et de pâtisseries traditionnelles, permettant de faire découvrir la diversité du patrimoine culinaire national et certaines des spécificités de la cuisine algérienne.

Cette participation prend une dimension particulière au regard de l'ampleur internationale de la manifestation. Cette cinquième édition réunit près de 1 800 enfants issus de 89 régions russes et de 17 pays étrangers. Parmi les participants figurent quatre pays arabes, à savoir l'Algérie, Oman, la Libye et l'Égypte.

Le programme du forum comprend plusieurs ateliers de formation, conférences et master class consacrés à différentes disciplines artistiques. Des représentations culturelles sont également prévues, permettant aux délégations participantes de présenter leurs traditions et leurs expressions artistiques.

La manifestation prévoit, par ailleurs, la distinction des lauréats des concours des initiatives culturelles nationales de la Fédération de Russie.

Il convient de souligner que les six jeunes talents algériens ne se contentent donc pas de représenter leur pays dans une manifestation internationale. Ils contribuent également à faire connaître, auprès d'un public venu de nombreux horizons, la créativité de la jeunesse algérienne, la diversité de son patrimoine et la richesse de son identité culturelle.

Aymen D.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENR DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'HUSSEIN – DEY
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 099916000876756

2EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°25/2026 APRES INFRUCTUOSITE

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey, dont le siège social est à la **cité Amirouche, bâtiment « D » Hussein Dey – Alger**, lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigences de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DES 290 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (LPA) EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) SIS AU LIEU BEN BOULAID COMMUNE DE BACH DJERRAH WILAYA D'ALGER**, cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

A/ CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

1-Capacité professionnelle : Justifier par une copie du certificat de qualification et classification professionnelle qualifiée dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie **(03)** ou plus **en cours de validité.**

2-Capacité financières :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffres d'affaires égal ou supérieurs à **160.000.000,00DA**, il s'agit du chiffre d'affaire moyen des **trois dernières années (2022,2023 et 2024)**, justifier par des bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats des trois dernières années visés par les services des impôts **ou certificat C20.**

3-Capacité techniques :

a) **Moyens humains :** disposer au moins d'une équipe composée de :
- Un (01) architecte ou un ingénieur ou master dans le domaine du bâtiments (chef de projet), ayant une expérience égal ou supérieur à 03 ans.

Justifier par les pièces administratives et réglementaires y afférant à savoir : attestation d'affiliation à la CNAS ou CASNOS, Diplômes, les attestations ou certificats de travail, qualité et fiche de carrières CNAS.

b) **Moyens matériels :** disposer au moins deux moyens matériels suivant :
- Chargeur ou retro chargeur.
- Un (01) camions de 12 tonnes ou plus.

Justifier par les cartes grises et police d'assurances en cours de validité.

Références professionnelles : ayant réalisé des travails suivants à savoir :
- Un projet de 200 logements en tous corps d'état en un seul tenant.
- **Ou** ayant réalisé **deux projets** d'équipements de catégorie "B" ou un projet de catégorie "C" ou plus.

Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics, signé par l'ordonnateur, ces attestations doivent contenir les informations suivantes : L'intitulé du projet, Catégorie du projet pour les équipements, Le montant du projet, Date du Procès-Verbal de réception provisoire ou les documents justifiants les informations.

B/ CAS DE SOUMISSION D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément à l'article 55 de la loi 23-12, du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 61 de la décision 1126, du 07/11/2016, fixant les conditions particulières de passation des marchés sur fond propres.
Les soumissionnaires dans le cadre de groupement momentané d'entreprises, doivent s'engager momentané solidaire, c'est-à-dire que chacun des membres du groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché.
Pour être éligible, le groupement doit satisfaire l'ensemble des conditions d'éligibilité, fixés à l'article (éligibilité des candidats) sus cité, et le chef de file devra répondre au minimum à l'une des conditions parmi celles fixées à l'article (éligibilité des candidats) du présent cahier des charges, et chaque membre du groupement solidaire doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle **de catégorie (03) ou plus.**
Les offres présentées par groupement de deux (02) ou plusieurs entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :
*le groupement momentané d'entreprise qualifié et composé exclusivement d'entreprise disposant de certificat de qualification et classification professionnelle, et doivent intervenir sous forme de groupement solidaire.
*les capacités des candidats en groupement solidaire momentané sont prises en compte dans leur globalité, sous d'accord signé entre les parties concernées. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.
*Le protocole d'accord notarié du groupement n'est exigé qu'au groupement attributaire du marché et au plus tard à la signature de ce dernier.
*L'un des membres du groupement momentané, majoritaire, sauf exception dument justifié est désigné dans la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant, et coordonne la réalisation des travaux des membres du groupement.

*Les paiements dans le cadre du groupement momentané d'entreprises qualifiées solidaires sont effectués dans un compte commun ouvert au nom du groupement ou le mandataire.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

Les soumissionnaires sont appelées a retiré le cahier des charges auprès de l'OPGI de Hussein Dey, bureau n°17,1ére étage, cité Amirouche Bat « D » Hussein Dey-Alger, contre paiement des frais de reproduction fixés à 2.500,00 DA, non remboursable.
La soumission doit être accompagnée obligatoirement des pièces et documents en cours de validité, exigés dans le cahier des charges (article 11) : dossier de candidature, offre technique et offre financière.

- Une caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédents le montant d'un milliard de dinars en TTC (1.000.000.000) DA/TTC.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidatures », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **cachetée et anonyme**, et comporte la mention suivante :

« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
2EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°25/ 2026 APRES INFRUCTUOSITE, PORTANT SUR LA RÉALISATION DES 290 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (LPA) EN TOUS CORPS D'ETAT (T.C.E) SIS AU LIEU BEN BOULAID, COMMUNE DE BACH DJERRAH WILAYA D'ALGER

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Générale de l'OPGI d'Hussein Dey,
Cité Amirouche - Bâtiment « D » – Hussein Dey – Alger - (Bureau 17 - 1ére étage).

La durée de préparation des offres est fixée **à Dix (10) jours,** à partir de la date de la première publication de l'AAO dans le BOMOP, dans les quotidiens nationaux ou dans la presse électronique agrée.

La date de dépôt des offres est fixée **au (10ème jour, le dernier jour de la durée de préparation des offres) au plus tard 12h00.**

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres **à 13 heures**. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant a la même heure.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmenter de 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 / ANEP 2616028280

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER-EST
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/AT/DO-ALGER-EST/2026

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN BATIMENT »

ELIGIBILITE :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux publics et bâtiment de droit algérien, ayant la qualification 01 et plus.
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est
Service des Achats
02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey
- Alger - Algérie

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès du **service des achats de la DO Alger Est** contre le paiement de **Trois mille dinars algériens (3000 DA),** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire :

n° **001 00611 0300000014/10** Agence **001/00611**.

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif » « offre technique »et « offre financière ».

Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter la mention suivante :

ALGERIE TELECOM –SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER EST
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 09/AT/DOT-ALGER-EST/2026
« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN BATIMENT »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey / Alger

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **(10) dix jours** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 / ANEP 2616028417

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
Cité administrative Boumerdes
NIF : 099035019273121

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DE LA CITE DES (450+570) LOGEMENTS AADL, MOUAYSSIYA COMMUNE DE HAMMADI (CITE D'HABITAT INTEGREES 2024)

Numéro de l'opération : MF/2026/DI/265

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes informe les soumissionnaires ayant participés à **l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° :03/DE/2026** relatif à l'**équipement d'un lycée type 1000 au niveau de la cité des (450+570) logements AADL, Mouayssiya commune de Hammadi (cité d'habitat intégrées 2024)** ,publié dans les quotidiens nationaux : « Le jeune Indépendant » en langue française et «اخبار الصباح» en langue Arabe le 23/06/2026, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Nature d'équipement	Soumissionnaire	Délai de livraison	Délai de garantie	Note globale /140	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
01	Equipements scolaires	ADDAD NABIL	01 jour	25 mois	139.60	9 724 799.00	Meilleure offre technique et financière
02	Equipements bureautiques et climatiseurs	OUALI NESRINE	01 jour	45 mois	132.00	11 995 914.00	Meilleure offre technique et financière
03	Equipements informatiques	-	-	-	-	-	Infructueuse
04	Equipement sportif	MAAMIR AHMED	01 jour	37 mois	140.00	1 543 430.00	Meilleure offre technique et financière
05	Equipements matériel d'incendie	ELCI PROTECTION	03 jours	16 mois	126.00	150 654.00	Meilleure offre technique et financière
06	Equipements médical et administratif destiné à l'unité de dépistage et de suivi (UDS)	-	-	-	-	-	Infructueuse

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 Dix jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès de l'autorité compétente **(la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdes)**conformément à l'article (82) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 / ANEP 2616028227

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE SIDI AISSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° : 01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 , qui fixant les régles générales relatives aux marchés publics , et les articles 65,83 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics ,le directeur du l'etablissement public de santé de proximité sidi aissa informe tous les opérateurs économique participants à l'appel d'offres ouvert n° 01/2026 pulié dans le journal : LE JEUNE INDEPENDANT à la date : 12/07/2026 et le journal : EL KORA NEWS à la date : 13/07/2026 et aussi dans le journal éléctronique : DZ 45 à la date : 15/07/2026 en ARABE et le journal éléctronique : SHIHAB PRESSE à la date : 15/07/2026 en FRANCAIS .

Objectif : Fournir à l'établissement des médicaments,des produits pharmacetiques et d'autre produits destinés à la medecine humanitaire au cours de l'année 2026, selon les lots suivants:

CRITERES DE CHOIX	MONTANT TOTAL T.T.C APRES CORRECTION	MONTANT TOTAL T.T.C AVANT CORRECTION	POINT OFFRE TECHNIQUE 100/70	Fournisseur Numéro Fiscal	تعيين العملية
MEILLEUR RAPPORT PRIX / QUALITE	9 809 082.54 DA MIN	10 941 962.54 DA MIN	95 POINTS	SARL SAICA MED KHODJA ET CIE NIF: 102805632398328000	LOT N°01 REACTIFS ET PRODUITS DE LABO
	13 938 150.84 DA MAX	13 604 950.84 DA MAX			
	511 700.00 DA MIN	511 700.00 DA MIN	78 POINTS	EURL MEBIE MED NIF: 2515005265183	LOT N°02 PRODUITS A USAGE PREVENTIF
	1 023 400.00 DA MAX	1 023 400.00 DA MAX			
	950 810.00 DA MIN	950 810.00 DA MIN	95 POINTS	EURL MAGIE MED NIF: 1116100451010	LOT N°03 PRODUITS DE L'HYGIENE HOSPITALIERE
	1 901 620.00 DA MAX	1 901 620.00 DA MAX			
	4 014 250.00 DA MIN	4 014 250.00 DA MIN	70 POINTS	HADJI HEDDA NIF: 29328010389314000000	LOT N°04 PRODUITS DE PROTECTION
	4 912 000.00 DA MAX	4 912 000.00 DA MAX			
	389 400.00 DA MIN	389 400.00 DA MIN	70 POINTS	HADJI HEDDA NIF: 29328010389314000000	LOT N°05 PRODUITS NECESSAIRES A LA GASTION DES DASRI
	554 800.00 DA MA	554 800.00 DA MAX			

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs recours auprés du Commité des marchés publics de la wilaya dans un délai maximal de dix (10) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'atribution provisoire au bulletin officiel des marchés public (BOMOP) , dans la presse nationale ou dans les journaux electroniques agrées mentionnees ci-dessus. les soumissionnaires peuvent egalemment consulter les resultats de l'évaluation de leurs offres en contactant nos services dans un délai maximal de trois (03) jours, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présiddentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 / ANEP 2616028469

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE DE L 'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L 'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE BISKRA

وزارة الـــرى
مـديـريـة الـــرى
لولايـة بســـكرة

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 055/SAM/DHWB/2026
Numéro d'identification Fiscal (NIF) du service contractant 0416006000007028

Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Biskra informe les entreprises ayant soumissionnées dans le cadre de l'opération :

Réalisation et rénovation des collecteurs principaux d'assainissement de la ville de Biskra

Objet Appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimales N° 047/SAM/DHWB/2026
Paru dans les quotidiens nationaux en date du : 21/07/2026 الخبر le jeune indépendant
Que le marche à été attribué à titre provisoire à l'entreprise soumissionnaire suivante :

N°	Lot	Entreprise	Manant après correction (D.A)	Délais	Critères
01	Lot N° 14 : Rénovation des tronçons collecteur principal d'assainissement rue KHACHAI Ahmed et zone d'équipement commune Biskra	ETPH ABDESSALAM EBDELKARIM	51.803.437,00 DA	60 Jours	Moins Disant
02	Lot N° 15 : Rénovation des tronçons collecteur principal d'assainissement rue 20 Aout vers parc de la commune (Zone d'équipements) commune de Biskra	ETPH BELRAHMI MOURAD	23.614.955,00 DA	35 Jours	Moins Disant

Et Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Biskra dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou la presse électroniques .

et les soumissionnaires qui intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont inviter de rapprocher de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Biskra au plus tard Trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou la presse électroniques .

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 / ANEP 2616028445

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS
BUREAU D'EXÉCUTIONS DES MARCHÉS PUBLICS
NIF 0996.160.196.107.17

****AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE****

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/02/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics la Direction des équipements publics de la wilaya de Souk-Ahras, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé dans l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 32/2026 paru dans les

Presse électronique :
- Dz Watch en date du 10/06/2026
- Aljazair Mobacher en date du 11/06/2026

Les quotidiens nationaux
- Al Aane en date du 21/06/2026
- Le Jeune Indépendant en date du 21/06/2026
- Bomop à 2023 semaine du 14-20 juin 2026 page 48 et 49

Pour la **RÉALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE 1100 LPL AU PÔLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MACHROHA WILAYA DE SOUK-AHRAS (CITÉ D'HABITAT INTÉGRÉS PROGRAMME 2026).**
En deux tranches:
- Tranche ferme : bloc pédagogique + cantine 200 repas +VRD
- Tranche conditionnelle : logement de fonction.

N°	Lots	Entreprise	Note technique	NIF	Montant en TTC avant rectification	Montant en TTC après rectification	Délai d'exécution
01	REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE 1100 LPL AU PÔLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MACHROHA WILAYA DE SOUK-AHRAS (CITÉ D'HABITAT INTÉGRÉS PROGRAMME 2026). En deux tranches: - Tranche ferme : bloc pédagogique +cantine 200 repas +VRD - Tranche conditionnelle : logement de fonction.	Gouassmi a Sabiha	75	298116060201640	Partie ferme 177.265.524.34	Partie ferme 164.492.104.81	08 mois
					Partie conditionnelle 18.767.689.76	Partie conditionnelle 18.856.306.76	

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1er publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP). Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date est prorogée au jour ouvrable suivant et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 /ANEP N° 2623005764

République Algérienne démocratique et populaire

Wilaya De Naâma
Daira de Moghrar
Commune de Djenien Bourezg
N.I.F :098445125129225

Avis D'Attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65(alinéa 2) du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; Le Président de l'APC de djenien bourezg annoncer à tous les entrepreneurs impliqués dans la demande d'offres ouverts N ° 02/2026 inclus :

Publié dans le journal achaab en arabe le 03-05-2026 et le jeune indépendant en français le: 03-05-2026 que l'accord temporaire accordée par l'évaluation technique et financière des offres comme suit:

SUIVI ET REALISATION DUN RESEAU DEVACUATION DES EAUX PLUVIALES CITE ENNASR DJENIEN BOUREZG

lots	*Entreprise*	*Note technique*	*Montant en TTC*	*Délai*
01	*LAMORI ELKHAYAR*	49N	24.882.738.DZ	05 MOIS

Et il peut être des entrepreneurs qui protestent contre l'Attribution provisoire pour élever leurs appels devant la commission communale des marchés publics afin de (10) jours à compter de la date de l'annonce d'Attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant du 23/08/2026 / ANEP 2631012454

Le transfert de Rafik Belghali bloqué

Le dossier Rafik Belghali connaît un sérieux coup de frein. Alors que Sassuolo avait réussi à trouver un accord avec l'Hellas Vérone pour le transfert du latéral droit algérien, les discussions entre le joueur et le club italien sont actuellement au point mort.

En cause : un désaccord autour des conditions personnelles du contrat. Selon les dernières informations du spécialiste Nico Schira, Belghali n'est pas convaincu par la proposition formulée par Sassuolo. Malgré l'accord conclu entre les deux clubs, le transfert est donc loin d'être finalisé. Le défenseur algérien, qui dispose de plusieurs sollicitations, privilégierait désormais une expérience à l'étranger et ne semble pas totalement séduit par l'idée de poursuivre sa carrière en Italie avec Sassuolo. L'international algérien sort d'une première saison intéressante sous les couleurs de l'Hellas Vérone. Arrivé en provenance de Malines, il a rapidement réussi à s'imposer dans le championnat italien, disputant 26 rencontres et inscrivant deux buts. Ses prestations ont naturellement attiré l'attention de plusieurs clubs, faisant grimper sa cote sur le marché des transferts. Sassuolo reste ainsi intéressé par son profil, mais la formation italienne devra désormais convaincre directement le joueur. D'autant que d'autres prétendants commencent à se positionner, notamment Cagliari, qui a récemment inscrit son nom parmi ses options pour renforcer le côté droit.

Le dossier Belghali reste donc ouvert, mais sa venue à Sassuolo apparaît désormais beaucoup moins évidente. Les prochaines discussions seront déterminantes pour connaître la prochaine destination du défenseur algérien.



Révélations majeures sur le futur d'Anis Hadj Moussa



ANNONCÉ dans le viseur de Beşiktaş, Anis Hadj Moussa devrait bien quitter Feyenoord cet été, mais son ancien entraîneur émet de sérieux doutes sur la piste turque. La rumeur envoyant Anis Hadj Moussa à Beşiktaş vient de prendre du plomb dans l'aile. Interrogé en exclusivité par le média turc Spor Depor, Stijn Stijnen, ancien entraîneur et mentor de l'international algérien, a assuré ne disposer d'aucune information confirmant l'implication du club stambouliote.

« Je ne sais rien concernant Beşiktaş pour le moment. Bien sûr, de nombreux clubs sont intéressés, mais je ne pense pas que Beşiktaş soit impliqué. Un transfert aura lieu, c'est certain, car des clubs formulent des offres. Nous verrons quelle sera sa destination, mais je ne peux pas confirmer que Beşiktaş est dans le dossier. Voilà la réalité », a déclaré le technicien belge. Anis Hadj Moussa appartient toujours à Feyenoord, avec lequel il demeure sous contrat jusqu'en juin 2030. Après une saison conclue avec 14 buts et sept passes décisives en 40 rencontres, l'ailier de 24 ans souhaite franchir un nouveau palier. Le club néerlandais réclamerait entre 30 et 37 millions d'euros pour autoriser son départ. Plusieurs formations européennes continuent de suivre sa situation, tandis que des propositions auraient déjà été transmises. Beşiktaş ne paraît toutefois pas constituer une piste concrète à ce stade. Si son transfert semble désormais attendu, l'identité de son futur club reste donc totalement incertaine.

GOUIRI DÉMARRE FORT AVEC UN DOUBLÉ !



Annoncé parmi les joueurs susceptibles de partir, Amine Gouiri a répondu par un doublé lors de l'éclatante victoire de l'OM contre Strasbourg (4-0). Titularisé pour le premier match de la saison de l'Olympique de Marseille en Ligue 1, Amine Gouiri a parfaitement saisi la chance accordée par Bruno Genesio face à Strasbourg. L'international algérien a inscrit un doublé et lancé les Phocéens vers une éclatante victoire au Vélodrome (4-0).

Sur son premier but, Igor Paixão a mené l'offensive côté gauche avant de décaler Angel Gomes. Le milieu anglais a centré vers Gouiri, qui a conclu en une touche du pied gauche dans la surface. L'attaquant a ensuite récidivé pour signer le doublé avec un penalty. Keyliane Abdallah et Pierre-Emile Højbjerg ont marqué les troisièmes et quatrièmes buts marseillais. Placé sur la liste des joueurs susceptibles de quitter l'OM durant ce mercato, Amine Gouiri a ainsi envoyé un message particulièrement clair à sa direction. Son compatriote Himad Abdelli a également été titularisé par Bruno Genesio. Préféré aux autres options disponibles dans l'entrejeu, l'international algérien a disputé 82 minutes et participé à la démonstration collective marseillaise.

CHAÏBI OUVRE SA SAISON AVEC UN JOLI BUT

L'international algérien Farès Chaïbi a idéalement lancé sa saison avec l'Eintracht Francfort. Entré en cours de jeu, le milieu offensif a participé au large succès de son équipe face à St. Tönis, pensionnaire de cinquième division allemande, en inscrivant le dernier but de la rencontre. Pour son entrée en lice en Coupe d'Allemagne, l'Eintracht Francfort n'a fait qu'une bouchée de son adversaire. Les hommes d'Adi Hütter se sont imposés sur le score impressionnant de 11 buts à 0, dans une rencontre à sens unique. Remplaçant au coup d'envoi, Chaïbi a fait son apparition à la 68e minute. Malgré un temps de jeu limité, l'international algérien a rapidement apporté sa contribution au festival offensif de son équipe. Il a ainsi signé le onzième et dernier but francfortois à la 87e minute, au terme d'une puissante frappe. Cette réalisation constitue le 10e but de Chaïbi depuis son arrivée à Francfort à l'été 2023. L'Algérien a déjà marqué en Bundesliga, en Coupe d'Allemagne, en Ligue des champions et en Ligue Europa Conférence. Ce but intervient également à un moment important pour le joueur, alors que son avenir avec l'Eintracht demeure incertain à l'approche de la clôture du mercato estival. Une bonne prestation pourrait ainsi lui permettre de gagner des points auprès de son entraîneur ou de se mettre en évidence en vue d'un éventuel départ. Chaïbi et ses coéquipiers vont désormais se tourner vers la Bundesliga. L'Eintracht débutera sa saison samedi prochain sur le terrain de l'Union Berlin. Une première sortie qui permettra d'en savoir davantage sur la place réservée à l'international algérien dans les plans de son entraîneur.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Burundi-Algérie le 29 septembre à Bujumbura

LE BURUNDI recevra l'Algérie le 29 septembre à 15 h (14 h heure algérienne) au stade Intwari de Bujumbura, dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2027. L'enceinte burundaise figure dans la dernière mise à jour des stades momentanément homologués par la CAF. Après la réception de la Zambie à Tizi Ouzou prévue le 25 septembre, pour son entrée en lice dans ces éliminatoires, l'Algérie devra rapidement prendre la direction de Bujumbura. Quatre jours seulement sépareront les deux rendez-vous pour les coéquipiers de Bensebaini, appelés à enchaîner face à une sélection burundaise qui rêve de participer à la CAN 2027, organisée chez ses voisins de Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda. Le stade Intwari, récemment retenu par la CAF parmi les enceintes momentanément homologuées, va ainsi être le théâtre de cette affiche. La presse burundaise ne cache d'ailleurs pas les ambitions des Intamba. Le discours local est déjà tourné vers la nécessité de profiter de cette rencontre pour prendre des points face à une Algérie considérée comme l'un des grands noms du football africain. Les responsables burundais veulent notamment mettre toutes les conditions de leur côté, avec l'objectif de remplir le stade et de transformer l'ambiance en véritable atout. L'altitude de Bujumbura, située à environ 800 mètres, et l'heure choisie (14 h heure algérienne) sont également présentées comme des éléments favorables aux locaux. Conscients de la valeur de l'adversaire, les Burundais affichent néanmoins une volonté claire : arrêter les Verts et lancer idéalement leur campagne qualificative.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

Imane Khelif : Je n'ai pas été contactée pour élaborer un programme d'entraînement spécifique pour cet événement »

Imane Khelif, championne Olympique 2024 à Paris chez les Welters (boxe), s'est retrouvée engagée avec 247 autres athlètes algériens dans les Jeux méditerranéens 2026.



Un événement qui se tiendra à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre. C'est le président du Comité olympique et sportif (COA), Abderrahmane Hammad, qui a fait l'annonce jeudi dernier. Cependant, la pugiliste ne va officiellement pas prendre part à cet événement.
Annoncé sur la liste, il n'en est finalement rien. Imane Khelif affirme avoir été surprise de voir son nom figurer dans la délégation sportive algérienne, « d'autant plus que je n'avais reçu aucune convocation ou communication officielle du Comité olympique et sportif algérien ni de la Fédération algérienne de boxe ».
Alors que la Fédération algérienne de boxe (FAB) avait préalablement indiqué que Khelif n'est pas dans les plans pour les JM 2026, le COA a mis la boxeuse parmi les membres de la délégation sportive qui va compéter en Italie. Cette présence a surpris les journalistes et la question a forcément été posée à Hammad. Ce dernier a déclaré que son instance a fait les démarches administratives et que la balle est dans le camp de la médaillée d'or aux JO de Paris 2024.
"En ce qui concerne Imane Khelif, il faut savoir que tous nos athlètes sont inscrits. Maintenant, est-ce qu'elle peut ou entend participer, il faut lui poser directement la question. Pour nous, elle est dans la liste finale et inscrite pour cette compétition", a répondu l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports qui préside le COA depuis septembre 2020.
La Gazette du Fennec est allée se renseigner auprès de la concernée. La boxeuse nous a confirmé qu'elle ne prendra pas part à ce rendez-vous. La raison est simple : elle n'a pas eu la préparation adéquate. De plus, les instances sportives ne l'ont pas informée en amont par cette participation. D'ailleurs, la reine des Welters aux Olympiades parisiennes a publié un communiqué aujourd'hui. Le texte apporte des précisions dans ce sens. "J'étais surprise de voir mon nom avec la délégation. Avant cela, je n'ai pas été notifiée d'une quelconque participation de la part du Comité olympique algérien ou de la Fédération de boxe. Aussi, on n'a pas mis en place de plan de préparation pour cette échéance", écrit Khelif. Dans la foulée, elle clarifie avoir "demandé à bénéficier d'une bourse pour une éventuelle préparation des JM mais je n'ai pas eu de suite. Dès lors, j'ai poursuivi mon programme en fonction de mes autres engagements sportifs liés à ma carrière professionnelle". Il est évident que la présence du nom de Khelif parmi les athlètes Dz en lice dans ces joutes peut laisser croire qu'elle était au courant de sa participation. Toutefois, la championne olympique 2024 note que "jusqu'au moment où j'écris ces lignes, personne n'a coordonné avec moi concernant une participation aux JM 2026." La contradiction réside donc dans l'attitude des instances nationales. En effet, ces dernières ont décide de faire sans elle aux Jeux de la Solidarité islamiques 2025 en Arabie saoudite. Pourtant, les organisateurs avaient insisté pour sa présence à l'époque. Cette fois aussi, c'est le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) qui a demandé à ce qu'elle soit présente. Surtout en sa qualité de tenante du titre méditerranéen d'Oran 2022. Sa participation reste réglementaire étant donné que ce n'est pas World Boxing qui organise la compétition.
Khelif, qui n'a pas boxé en officiel depuis sa finale aux JO de Paris 2024, aurait aimé revenir sur les rings en amateurs. "Je suis toujours fière de représenter l'Algérie et c'est un honneur pour moi de défendre le drapeau. Cela dit, j'espère qu'à l'avenir, une coordination réelle sera mise en place pour assurer la meilleure participation. Conformément aux standards qui servent l'intérêt du sport algérien en général", mentionne l'athlète de 27 ans. Sans préparation réelle et un plan qui garantit une concentration optimale, Khelif ne pouvait naturellement pas s'aventurer à jouer sa réputation sur un engagement improvisé. Logique

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

Ayachi déclare forfait pour les JM

LE CHAMPION du monde junior de saut en hauteur, Younes Ayachi, a officiellement déclaré forfait pour les Jeux méditerranéens de Tarente (Italie), en raison d'une blessure contractée lors des récents Championnats du monde U20 d'athlétisme à Eugene, aux États-Unis.
, Ayachi devrait se rendre à l'étranger dans les prochains jours afin de suivre un programme de soins spécialisé, conçu pour optimiser sa récupération et éviter toute aggravation de sa blessure. Cette décision intervient à quelques jours seulement du coup d'envoi des Jeux méditerranéens, qui se tiendront du 21 août au 3 septembre 2026 à Tarente, réunissant plus de 3 800 athlètes de 26 pays. Le sauteur algérien, âgé de 18 ans, redoute qu'une participation précipitée aux épreuves méditerranéennes n'aggrave son état physique, ce qui pourrait compromettre durablement le reste de sa carrière, encore naissante, mais déjà exceptionnelle. C'est pourquoi, après concertation avec son staff médical et technique, il a préféré renoncer à cette compétition majeure, privilégiant une guérison complète avant toute nouvelle échéance internationale.

FOOTBALL (GR. B - 1RE J)

L'Algérie domine le Kosovo 2-1

L'ALGÉRIE U21 a parfaitement lancé ses Jeux méditerranéens 2026 en arrachant une victoire spectaculaire contre le Kosovo grâce à un but inscrit dans le temps additionnel. Les jeunes U21 de Brahim Hemdani commencent bien leur aventure aux Jeux Méditerranéens qui se déroulent actuellement en Italie. Opposés au Kosovo pour leur premier match de la compétition, les Algériens ont réussi à ouvrir le score à la 33e minute par l'intermédiaire de Benahmed Kohili (2005; MC Alger). Mais en seconde période, les jeunes Guerriers du Désert ont un peu baissé de rythme ce qui a profité aux Kosovars d'égaliser. Le tournant du match sera acté avec l'entrée en jeu du jeune talent du Paradou, Houssem Tarzout (2007; Paradou AC). L'ailier gauche a donné du punch à l'attaque algérienne, en provoquant sans cesse son vis-à-vis sur le couloir , et en distillant quelques bons centres à ses coéquipiers. Il sera récompensé dans le temps additionnel, après un travail remarquable ponctué par un tir du gauche dans le petit filet. Mérité sur l'ensemble du match. Pour rappel, l'Algérie est placée dans le groupe B en compagnie de l'Italie qu'elle défiera le 24 août avant de croiser le fer avec l'Albanie deux jours plus tard.

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT (ÉTAPE DE LAUSANNE - 800 M)

L'Algérien Sedjati deuxième avec son meilleur chrono de la saison

L'ALGÉRIEN Djamel Sedjati s'est adjugé vendredi la deuxième place de la course du 800 m du meeting Athletissima de Lausanne (Suisse), 12e étape de la Ligue de diamant 2026 d'athlétisme, en réalisant au passage sa meilleure performance de la saison avec chrono de 1:42.31. La première place de la course est revenue au champion olympique et champion du monde du double tour, le Kényan Emmanuel Wanyonyi (1:42.19), alors que l'Américain Brandon Miller (1:42.55) a pris la troisième place devant le Canadien Marco Arop (1:43.18). Avec cette nouvelle performance, Sedjati, 6e au classement mondial en 2026 avant cette course, améliore son meilleur chrono cette saison qui était d'une (1) min 43 sec 19, alors que son record personnel est de 1:41.46. Plus tôt vendredi, l'Algérien Yasser Mohamed Triki a pris la deuxième place du concours de triple saut en réussissant un saut mesuré à 17,43 m. La première place du concours est revenue au Portugais Pedro Pichardo (17,44 m), alors que l'Italien Andy Hernandez Diaz a terminé à la troisième place avec un saut à 17,20 m.

BEACH-VOLLEY / CAN-2026 (MESSIEURS)

L'Algérie bat l'Angola et file en finale L'Algérie bat l'Angola et file en finale

LA SÉLECTION algérienne masculine de beach-volley a composté son billet pour la finale du Championnat d'Afrique 2026, en dominant son homologue angolaise 2 sets à 0, samedi à Alexandrie (Egypte). Le duo algérien composé de Kallouche et Dekkiche a livré un match plein et intense face aux Angolais, remportant le premier set (21-19), avant de confirmer dans le second (21-19).
Les Algériens avaient écarté en quart de finale le Mozambique (2-1) validant au passage leur billet pour le Mondial -2027. En finale, le duo algérien tentera de décrocher le sésame qualificatif pour les Jeux olympiques Los Angeles 2028.
Pour rappel, la paire algérienne avait réussi un parcours sans faute depuis l'entame de cette compétition africaine. Ils avaient terminé la phase de groupes à la première place de la poule F avec trois victoires en autant de rencontres, face successivement au Nigeria (2-0 : 21-14, 21-14), au Togo (2-0 : 21-11, 21-18) et à l'Angola (2-1 : 14-21, 21-16, 17-15). Il ont ensuite battu le Benin en quarts de finale (2-1: 21-16, 20-22, 15-07) pour se hisser en demi-finale remportée contre le Mozambique .
Le Championnat d'Afrique 2026 se poursuit jusqu'à dimanche sur la plage d'Abu Heif à Alexandrie, avec la participation de 28 pays dans les épreuves messieurs et dames. La qualification en finale constitue une nouvelle étape importante pour le beach-volley algérien, qui poursuit ainsi sa progression sur la scène continentale et se rapproche d'une qualification historique aux JO-2028 de Los Angeles.

"Tout le monde le fait, donc nous aussi" : les méthodes pirates du cofondateur de Mistral AI dévoilées

Guillaume Lample, cofondateur de Mistral AI, est au centre d'une polémique en lien avec son passage chez Meta. Il aurait utilisé d'immenses bases de données en ne respectant sciemment pas les droits d'auteurs.



L'IA, ce sont des énormes moteurs dont le combustible est les données. Ce qui a poussé les grands spécialistes du secteur à en chercher absolument partout où ils le pouvaient, et souvent au mépris du droit d'auteur, ce qui a entraîné outra-Atlantique un certain nombre de procès, à l'image de celui opposant le New York Times à OpenAI. Une façon de faire qui a répercussions aujourd'hui dans notre pays.

Guillaume Lample aurait ordonné le téléchargement de 70 To de livres aux droits protégés

Guillaume Lample est avec Timothée Lacroix et Arthur Mensch un des confondateurs du fleuron français de l'intelligence artificielle, Mistral AI - né en 2023. Avant cela, il officiait au sein d'une des plus grands entreprises de la tech au monde, Meta.

Un passage à l'occasion duquel il se serait rendu coupable de certaines indélicatesses, selon Mediapart, qui s'appuie sur les milliers de pages rendues publiques de l'affaire « Kadrey v. Meta Platforms Inc. ». On y apprend ainsi qu'il aurait ordonné à ses équipes de télécharger 70 To de données issues de la bibliothèque pirate Library Genesis, qui rassemble des livres et des articles scientifiques protégés pourtant par les droits d'auteur.

OpenAI et Google utilisés comme excuses

Les pages disponibles à la consultation publique nous offrent notamment un accès direct aux échanges internes chez Meta. On peut ainsi lire une discussion dans laquelle une chercheuse de Meta s'oppose à l'utilisation de cette base de données, une « ligne rouge » selon elle.

« Tout le monde utilise LibGen.

C'est ce qu'OpenAI fait avec GPT3, ce que Google fait avec Palm, ce que DeepMind fait avec Chinchilla.

Donc on va le faire aussi » lui a-t-il répondu. Son rôle dans le téléchargement ultérieur de cette base de données est confirmé par les journaux de téléchargement, même si elle n'a finalement pas été utilisée pour le développement de la première version de Llama, qui été publiée en février 2023 (et dont Guillaume Lample ainsi que Thimothée Lacroix, sont des co-signataires).

La question se pose maintenant de savoir quelles données ont pu être utilisées pour le lancement en septembre 2023 de Mistral 7B, le premier modèle de Mistral AI. Car comme le rappelle Mediapart, un mail interne de Meta en date du 19 décembre 2025 indique que l'équipe de recherche « sait, par le bouche-à-oreille, que OpenAI et Mistral utilisent LibGen pour leurs modèles. » Pour le moment, ni Guillaume Lample ni Mistral AI n'ont fait de commentaires sur le sujet.

Le GTA de vos rêves a bien failli exister : Rockstar confirme le projet Tokyo



UN ÉPISODE de GTA au Japon, ça vous dit ? Si l'idée parait farfelue sur le papier, sachez pourtant que Rockstar Games a sérieusement réfléchi à transposer sa licence au sein de la capitale japonaise : Tokyo. Depuis son lancement en 1997, la série Grand Theft Auto n'a quitté le territoire américain qu'une seule fois, lors de deux extensions situées à Londres en 1999. Liberty City, Vice City et San Andreas sont devenues des décors iconiques, au point que la question d'un changement de décor semblait désormais définitivement enterrée. Les récentes déclarations d'Obbe Vermeij, ancien directeur technique de Rockstar North, révèlent néamoins qu'un épisode situé à Tokyo a bel et bien failli voir le jour.

GTA au Japon ? Un projet sérieusement envisagé par Rockstar Games

Durant une longue interview accordée au site GamesHub, qui nous est gentiment rapportée par Rockstar Mag, Obbe Vermeij est revenu sur une période où plusieurs pistes étaient étudiées pour élargir l'univers de Grand Theft Auto au sein de Rockstar Games. Rio de Janeiro, Moscou, Istanbul… et surtout Tokyo figuraient parmi les options souvent évoquées. L'ancien responsable explique qu'un autre studio devait prendre en charge ce projet, en s'appuyant sur le moteur et les bases techniques développées par Rockstar North.

Selon lui, l'épisode à Tokyo « a failli voir le jour ». Il ajoute ensuite :

« Un autre studio japonais devait s'en charger, reprendre notre code et créer GTA : Tokyo. Mais, finalement, ça ne s'est pas fait ». L'idée a donc existé au-delà du simple brainstorming, mais sans réellement parvenir à franchir la phase de production. Face à la multiplication des chantiers au sein de Rockstar et à la popularité grandissante de la franchise, ce projet n'a finalement pas abouti.

Pourquoi Rockstar tient tant à garder GTA ancré aux États-Unis

Si ce GTA : Tokyo n'a jamais franchi la ligne d'arrivée, c'est aussi parce que la saga Grand Theft Auto voyait son impact grandir auprès du public et de l'industrie. Les sorties s'enchaînaient, l'intérêt des joueurs pour la franchise ne cessait de croître et la marge de manœuvre se réduisait à mesure que les attentes augmentaient. Obbe Vermeij explique que lorsque des sommes aussi élevées sont engagées, l'envie d'explorer des pistes plus familières l'emporte souvent sur la prise de risque.

Il rappelle également que la série s'est construite sur une représentation très marquée de la culture américaine, que les joueurs du monde entier identifient immédiatement.

L'idée d'un décor éloigné de cet univers aurait donc demandé un investissement particulièrement conséquent, sans garantie de résultat à la hauteur. Ce choix prend d'ailleurs tout son sens après le carton phénoménal de GTA 5, qui continue de s'écouler par palettes plus de 12 ans après sa sortie.

Quoi qu'il en soit, les joueurs ayant hâte de découvrir ce que prépare la firme étoilée avec GTA 6 devront encore patienter quelques mois, la sortie du jeu le plus attendu de tous les temps étant dorénavant prévue pour le 19 novembre 2026.

OpenAI vient de dévoiler son meilleur modèle, et vous ne pourrez pas l'utiliser avec ChatGPT

La firme de Sam Altman lance sa nouvelle famille de modèles GPT-4.1, surpassant GPT-4o dans presque tous les domaines avec une fenêtre contextuelle d'un million de tokens. Ironiquement, ces modèles optimisés pour le code ne seront pas accessibles via ChatGPT mais uniquement via l'API d'OpenAI.



OpenAI vient d'annoncer trois nouveaux modèles : GPT-4.1, GPT-4.1 mini et GPT-4.1 nano. Cette nouvelle gamme arrive dans un contexte hautement compétitif, alors que Google vient de présenter Gemini 2.5 Pro, DeepSeek a impressionné avec son modèle V3-0324, et qu'Anthropic poursuit sa montée en puissance avec Claude 3.7 et Claude Code.

Un modèle surpuissant exclusivement dédié aux développeurs

Le nouveau modèle GPT-4.1 excelle particulièrement dans le domaine du codage, avec une amélioration de 21% par rapport à GPT-4o et 27% par rapport à GPT-4.5 sur les benchmarks de programmation. Ces performances restent toutefois légèrement en-deçà des scores rapportés par Google pour Gemini 2.5 Pro (63,8%) et par Anthropic pour Claude 3.7 Sonnet (62,3%) sur le même benchmark SWE-bench Verified.

Les entreprises ayant eu accès aux modèles en avant-première témoignent de gains substantiels. Thomson Reuters a observé une hausse de 17% de précision pour les revues multi-documents avec son assistant CoCounsel, tandis que Carlyle a noté une amélioration de 50% dans l'extraction de données financières complexes.

Le PDG de Windsurf (un IDE augmenté à l'IA), a partagé des résultats impressionnants : GPT-4.1 réduit de 40% les lectures de fichiers inutiles par rapport aux modèles concurrents et modifie 70% moins souvent les fichiers non concernés. Une précision qui rappelle les avancées récentes d'Anthropic avec Claude Code, son agent IA spécialisé dans la génération de code.

Un million de tokens : pourquoi c'est crucial

L'avancée la plus significative de GPT-4.1 réside dans sa capacité à traiter jusqu'à un million de tokens en une seule requête. Pour mettre cette prouesse en perspective, cela équivaut à huit fois la capacité de GPT-4o (128 000 tokens) ou encore huit copies complètes du code source de React. Cette capacité transforme radicalement l'utilisation des modèles de langage dans des contextes professionnels.

Les développeurs peuvent désormais analyser des bases de code entières en une seule fois, tandis que les juristes peuvent traiter simultanément de multiples documents complexes avec leurs interrelations. OpenAI a spécifiquement entraîné ces modèles pour maintenir leur fiabilité sur l'ensemble de cette fenêtre contextuelle élargie.

Dans une démonstration, le modèle a pu identifier avec précision une entrée inhabituelle enfouie dans un journal serveur NASA de 15 000 tokens datant de 1995. Cette amélioration répond directement à la récente annonce de Google dont Gemini 2.5 Pro propose également une fenêtre d'un million de tokens.

Cette course à l'expansion contextuelle contraste avec l'approche de DeepSeek qui, malgré son architecture MoE (Mixture of Experts) innovante, dispose d'une capacité de contexte plus limitée.

La décision de ne pas intégrer GPT-4.1 à ChatGPT marque un tournant chez OpenAI, habitué à proposer ses nouveautés en exclusivité sur son service avant de le proposer aux développeurs.

Cette orientation rappelle la stratégie d'Anthropic qui délaisse son interface publique Claude au profit d'intégrations dans des applications tierces. Pour les utilisateurs, cela signifie qu'il faudra passer par des services tiers exploitant l'API GPT-4.1 pour bénéficier de ces avancées. Ces services incluent les assistants de codage comme Cursor ou Windsurf, mais aussi des moteurs de recherche comme Perplexity qui s'appuient déjà sur les modèles d'OpenAI.

Le renouveau du cloud privé : pourquoi Kubernetes et la technologie cloud-native sont essentiels à l'ère de l'IA



LE SALON a fêté ses 10 ans l'année dernière. Et, d'après mon expérience, c'est à ce moment-là que les conférences vieillissent. De plus, l'effet de l'IA sur le développement d'applications a fait couler beaucoup d'encre et, bien que la KubeCon ne soit pas directement consacrée au développement, elle se concentre en grande partie sur les applications et les services.

Mais j'avais tort. En fait, la KubeCon 2025 à Londres était pleine à craquer, avec plus de 12 000 participants. Et bonne chance pour assister à l'une des conférences, même avec un peu de retard, car toutes les places de la salle principale et des balcons étaient occupées.

Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA

Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme pour l'infrastructure et la technologie "cloud" ? L'une des clés du succès réside peut-être dans le fait que Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA, en particulier par rapport au codage d'applications ordinaires.

En outre, le rythme rapide des changements dans le domaine du cloud natif peut être difficile à suivre, même pour les modèles récents. Et toute personne utilisant l'IA construira probablement des systèmes très obsolètes très rapidement.

En plus de ces préoccupations, Kubernetes et les technologies cloud-natives sont essentielles pour exécuter et construire des charges de travail d'IA. Notez que OpenAI construisait ses systèmes sur Kubernetes dès 2016.

Automatisation, analyse et cloud privé

La plupart des discussions autour de l'IA se sont concentrées sur des domaines clés tels que l'automatisation et l'analyse.

Une autre tendance intéressante est le retour du cloud privé. Un grand fournisseur de technologie m'a dit il y a quelques années qu'il ne mentionnait même plus le cloud privé à ses clients, la plupart de ses messages étant axés sur le cloud hybride.

Cependant, lors de nombreuses réunions et démonstrations à la KubeCon de Londres, les discussions autour du cloud privé étaient au premier plan. Deux tendances majeures sont à l'origine de cette résurgence.

La montée en puissance de l'IA favorise le cloud privé

La première, comme pour beaucoup de choses dans la technologie, est la montée en puissance de l'IA. De nombreuses entreprises s'efforcent de créer de petits modèles de langage ou de procéder à des inférences internes pour utiliser leurs données dans le cadre de l'IA.

Lorsque les entreprises adoptent cette approche, elles réalisent rapidement qu'elles doivent protéger et sécuriser ces données privées vitales. Et cela nécessite d'éviter le cloud public et de construire des infrastructures d'IA en cloud privé.

L'importance de la souveraineté numérique favorise le cloud privé

L'autre grande tendance à l'origine du retour du cloud privé est l'importance de la souveraineté numérique. Avec l'incertitude mondiale sur tous les fronts, et de nombreuses entreprises préoccupées par qui pourrait demander l'accès à leurs données dans les nuages du monde entier, j'ai entendu de nombreux fournisseurs et entreprises qui cherchent à déployer des infrastructures de cloud privé pour assurer l'intégrité des données et garder leurs informations protégées.

Cette tendance montre l'importance croissante du cloud. Alors qu'au départ, le cloud privé était principalement un moyen d'apporter des contrôles basés sur le cloud à des systèmes sur site, il offre désormais aux entreprises toute l'agilité et la flexibilité du cloud avec un contrôle et une sécurité bien plus importants.

Alors que les entreprises cherchent à moderniser leur infrastructure, à protéger leurs données et à exploiter des technologies telles que l'IA, Kubernetes et les technologies cloud-natives resteront très probablement au premier plan.

Lumière bleue : comment s'en protéger ?



NOS ÉCRANS projettent de la lumière bleue qui a terme peut être nocive pour les yeux. En avez-vous déjà entendu parler ? Certaines études très documentées tendent à démontrer que la lumière bleue peut avoir des effets négatifs sur vos yeux. De là, il est important de comprendre de quoi il s'agit exactement et quels sont les moyens de protection efficaces.

Qu'est-ce que la lumière bleue

La lumière bleue, d'une longueur d'onde se situant entre 380 et 500 nanomètres, fait partie du spectre lumineux, le soleil en est un émetteur naturel. Les écrans des ordinateurs, des tablettes, des smartphones, de télévision et les ampoules LED l'émettent artificiellement. Pas toute la lumière bleue est nuisible pour la santé des yeux, uniquement une infime partie : les longueurs d'onde bleu violet.

La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle comprend différentes bandes de couleurs, parmi celles-ci se trouvent le bleu turquoise et le bleu violet. Les premières sont tout à fait bénéfiques tandis que les secondes sont nocives et doivent être évitées. La raison de leur nuisance est due au fait qu'elles sont nettement plus puissantes que les ondes bleu turquoise.

Les risques suite à une exposition prolongée

L'exposition aux écrans est, de nos jours, de plus en plus prolongée. Il faut savoir, d'après certaines études, qu'un enfant né en 2015 aura à l'âge de 7 ans passé l'équivalent d'une année complète, jour et nuit, exposé à un écran !

Ce sont la rétine et le cristallin qui pâtiront le plus d'une exposition prolongée aux ondes bleu violet. Il est aussi tout à fait probable que la lumière bleue soit à l'origine de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age connue sous l'acronyme de DLMA. En outre la lumière bleue serait responsable de la cataracte.

Il paraît donc indispensable, surtout lorsque vous êtes exposé à des écrans quotidiennement pendant plusieurs heures, de protéger vos yeux des ondes bleu violet.

Comment se protéger

Pour vous protéger, utilisez des lunettes anti-lumière bleue que vous trouverez facilement sur le marché. Elles peuvent vous éviter de nombreux ennuis surtout si vous passez de nombreuses heures devant des écrans que ce soit pour travailler, jouer sur Casino777 ou regarder la télévision.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Un ancien satellite désactivé depuis 1967 à l'origine d'un étrange signal radio



Un mystérieux signal radio détecté en juin 2024 intrigue les astronomes. Finalement, il ne provient pas d'une galaxie lointaine, mais d'un satellite oublié.

Une découverte spectaculaire… puis décevante En juin 2024, des scientifiques australiens qui utilisaient le radiotélescope ASKAP ont capté une puissante impulsion radio. D'abord interprété comme un sursaut radio rapide – phénomène souvent lié aux magnétars – ce flash éveillait de nombreux espoirs dans la communauté scientifique. Toutefois, la source s'est révélée bien plus proche que prévu.

Un satellite fantôme refait surface

Selon les informations rapportées par CNN, le signal provenait en réalité de Relay 2, satellite américain lancé par la NASA en 1964. Ce dispositif servait à retransmettre des signaux, notamment ceux des Jeux olympiques de Tokyo. Relay 2 a cessé de fonctionner en 1967 et est considéré depuis comme un simple débris en orbite.

L'origine du flash radio était donc bien terrestre, ou presque : le satellite se trouve à 4 500 kilomètres de la surface, en orbite moyenne autour de la Terre.

Un phénomène encore inexpliqué

Comme le mentionne la plateforme 20minutes.fr, les chercheurs avancent deux hypothèses pour expliquer l'émission. Il pourrait s'agir d'une décharge d'électricité statique accumulée sur la coque métallique du satellite, à l'origine d'une étincelle brève, mais intense. L'autre scénario évoque un impact avec une micrométéorite, qui aurait généré un plasma responsable du flash.

Même si ce signal ne provient pas des profondeurs de l'univers, cette découverte soulève une problématique bien réelle : les interférences causées par les objets désactivés en orbite. Les satellites hors service, parfois oubliés depuis des décennies, peuvent troubler les recherches astronomiques actuelles.

Insolite : des centaines de colis Amazon s'entassent chez une Américaine par erreur



À SAN JOSÉ en Californie, une femme a vu son domicile envahi de colis qu'elle n'avait jamais commandés. « C'était tout simplement un enfer », a confié l'Américaine.

Une avalanche de colis

À San José, une habitante de Californie a reçu pendant plus d'un an des paquets volumineux sans en avoir fait la demande. Il s'agissait de housses de siège auto en simili cuir, livrées par dizaines à son adresse. Derrière ce chaos, un vendeur basé en Chine avait renseigné son adresse comme point de retour sur Amazon. En conséquence, elle est devenue, malgré elle, le dépôt de retour de centaines de clients mécontents. « Je ne pouvais même pas faire entrer ma mère dans la maison… c'était tout simplement un enfer », a-t-elle raconté sur le récit de 20 Minutes.

Une ruse pour éviter les retours

Le vendeur incriminé, opérant sous le nom de Liusandedian via la marque Etkin, commercialise ses produits sur Amazon. Nombre de clients, insatisfaits de la qualité ou de la compatibilité des housses, tentaient de renvoyer leur commande. Mais l'adresse de retour indiquée sur la plateforme était celle de cette Américaine. Cette manipulation semble viser à éviter les frais de réexpédition ou les remboursements, au détriment d'une innocente riveraine.

Les consommateurs pris au piège

Les clients se retrouvent perdants, car le renvoi des articles leur coûte cher et ils ne récupèrent souvent pas leur argent. La Californienne, excédée, affirme avoir reçu peu d'aide d'Amazon, qui lui aurait simplement proposé un bon d'achat de 100 dollars. Après de multiples relances, l'entreprise a finalement reconnu le problème. Elle s'est engagée à retirer les produits fautifs et à récupérer les colis. Toutefois, ce dysfonctionnement interroge sur la sécurité des ventes et des retours sur les grandes plateformes.

Son cadeau d'anniversaire ? Une Lamborghini… livrée par hélicoptère: «Jamais rien vu de tel»



La livraison de ce cadeau d'anniversaire à prix d'or n'est pas passée inaperçue dans le village de Vitznau, près de Lucerne (Suisse), le 6 août dernier. Les riverains ont diversement apprécié le « spectacle ».

LE PARK Hôtel de Vitznau (Suisse) est un établissement 5 étoiles habitué à accueillir une clientèle fortunée. Mais tous les clients ne se font pas livrer leur Lamborghini par les airs… Cette scène assez surréaliste s'est déroulée mercredi 6 août dans ce village situé à une dizaine de kilomètres de Lucerne. La séquence a été captée par des témoins. Voici les images :

« J'ai trouvé ça un peu décadent »

La voiture qui descend des airs – portée par un hélicoptère Super Puma – est une Lamborghini Urus, rapporte 20 Minuten.

Ce modèle d'exception développe 650 chevaux et se négocie autour de 260 000 euros. Son heureux propriétaire n'aura toutefois pas eu à débourser le moindre centime : il l'a reçu en cadeau d'anniversaire. La débauche de moyens déployés pour cette surprise entre millionnaires a quelque peu divisé les badauds.

Certains se sont enthousiasmés mais d'autres se montrent plus réservés : « Je n'avais jamais rien vu de tel auparavant. J'ai trouvé ça un peu décadent », réagit un villageois.

Volcanisme, continents, reliefs: les calottes glaciaires seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence"



Rares dans l'histoire de la Terre, les conditions froides ayant permis la formation des calottes glaciaires semblent avoir nécessité l'intervention simultanée de plusieurs processus liés à la géologie, selon de nouvelles recherches de modélisation. Cet état est toutefois fragile (universités d'Adélaïde et de Leeds).

Nous connaissons actuellement la Terre avec ses deux grandes calottes glaciaires, celles de l'Antarctique et du Groenland. Cependant, cette configuration est plutôt récente dans l'histoire de notre planète : la première s'est en effet formée il y a environ 34 millions d'années, et la seconde, quatre millions d'années plus tard (université de Rennes).

De nombreuses pistes ont été évoquées pour expliquer les conditions froides à l'origine de leur genèse, notamment la diminution des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) par les volcans, l'augmentation du stockage de carbone par les forêts, ou encore les réactions chimiques entre le CO_2 et certains types de roches. Des chercheurs australiens et britanniques ont pour la première fois réussi à combiner tous ces processus dans un nouveau type de modèle 3D à long terme de la Terre, révélant leurs résultats ce vendredi 14 février dans la revue Science Advances (A. Merdith et al., 2025).

3 conditions réunies pour former les calottes glaciaires

D'après ces travaux de modélisation, aucun des processus mentionnés n'a pu être à lui seul à l'origine d'un climat propice à la formation des calottes glaciaires. Au contraire, le refroidissement a nécessité les effets "combinés" de plusieurs circonstances précises.

"Nous savons maintenant que la raison pour laquelle nous vivons sur une Terre avec des calottes glaciaires (...) est une combinaison fortuite de taux très faibles de volcanisme mondial et de continents très dispersés avec de grandes montagnes", résume le Dr Andrew Merdith, premier auteur de l'étude, dans un communiqué des universités d'Adélaïde (Australie) et de Leeds (Royaume-Uni).

Cette triple condition – volcanisme faible, continents éloignés par les mécanismes de la tectonique des plaques et reliefs accentués – aurait ainsi donné naissance à d'importantes précipitations à l'échelle mondiale, avec pour conséquence d'amplifier certaines réactions chimiques éliminant le carbone de l'atmosphère, explique-t-il.

L'humanité dépend du froid : "préservons-le"

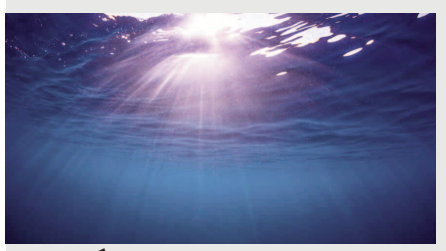
"Le mécanisme naturel de régulation du climat de la Terre semble favoriser un monde chaud et à fort taux de CO_2 sans calotte glaciaire, plutôt que le monde (...) que connaissons aujourd'hui", en déduit le chercheur. Cette tendance aurait selon lui permis d'éviter la plupart des glaciations massives de type "boule de neige", offrant donc au vivant la possibilité de continuer à prospérer.

Pour le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds, qui a dirigé l'équipe, le "message important" est "qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la Terre revienne toujours à un état froid comme à l'époque préindustrielle" : "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète, or notre société actuelle en dépend", souligne-t-il. Et de prôner :

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le préserver.

Sans mesures urgentes, le taux de mortalité lié aux températures extrêmes pourrait exploser d'ici 2100 en Europe, selon une autre étude publiée le 27 janvier dans la revue Nature Medicine. Accentuées par le changement climatique, les catastrophes liées à l'eau ont provoqué 527 milliards d'euros de dégâts l'année dernière, d'après le consortium Global Water Monitor.

Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



UNE DÉCOUVERTE importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptan par les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral.

Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol.

Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols.

Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne.

Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthanethiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

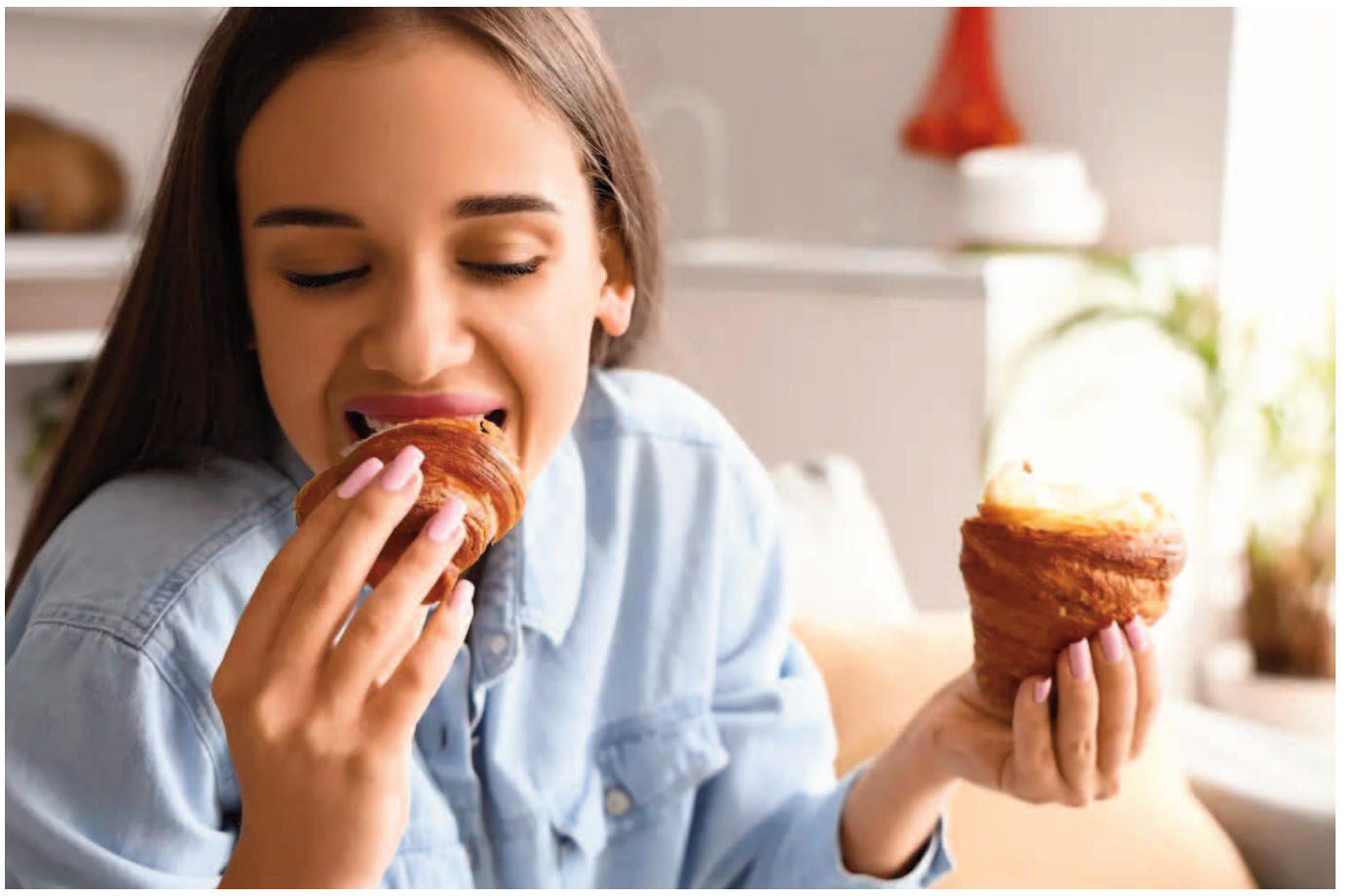
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Trop de sucre dans le sang ? Voici les signes révélateurs



Il y a des signes qui ne trompent pas, surtout le matin...

Le sucre des aliments, transformé en glucose (et fructose) dans l'organisme, est nécessaire car il lui fournit de l'énergie. L'équilibre du taux de glucose dans le sang est assuré par différentes hormones dont l'insuline produite par le pancréas.

Lorsque cet équilibre est rompu et que l'on a trop de glucose dans le sang, on est en "hyperglycémie". Si elle est légère, l'hyperglycémie n'a pas de conséquence immédiate pour la santé. En revanche, si le taux de glucose est trop élevé sur la durée, il peut être à l'origine de complications dont la plus grave est le diabète. "Une personne ne devient pas diabétique parce qu'elle consomme trop de sucre mais à cause d'une alimentation à index glycémique trop élevé" clarifie Angélique Houlbert, micro-nutritionniste. Ainsi, ce n'est pas tant la quantité de sucre d'un aliment qu'il faut regarder mais sa capacité à élever plus ou moins rapidement le taux de glucose dans le sang.

La façon la plus simple de connaître son taux de sucre dans le sang -ou plutôt taux de glucose- est de mesurer la glycémie à jeun. Cette analyse peut être complétée par celle de l'hémoglobine glyquée.

Cette dernière prend en compte le reflet de la glycémie dans le sang sur les trois derniers mois. Pour rappel, une glycémie normale est comprise entre 0.7 et 1.10 gramme de glucose par litre de sang. Entre 1.10 et 1.25 gramme on est au stade du "prédiabète" et au-dessus de 1.26 gramme, à celui de diabète.

Outre la prise de sang, il y a des symptômes caractéristiques de l'hyperglycémie. Malheureusement "lorsqu'on les constate, il est bien trop tard. ce sont déjà des signes de diabète" prévient notre interlocutrice.

La personne présente alors :

Une soif intense
Une fatigue qui ne passe pas
La langue sèche
Une perte de poids inexpliquée
Des maux de tête
Des troubles de l'humeur
De fortes envies d'uriner

"Si 3 ou 4 heures après avoir mangé le matin vous observez..."

En prévention, on peut quand même repérer d'autres signes plus discrets, surtout le matin au moment du petit-déjeuner :

"Si 3 ou 4 heures après avoir mangé le matin vous observez une fatigue, une baisse de moral et une envie soudaine de grignoter du sucré, c'est que vous n'avez pas les bonnes habitudes et que vous avez mal mangé" explique la micro-nutritionniste. Ressentir ces effets indique une hypoglycémie réactionnelle en réponse à une hyperglycémie ayant eu lieu un peu plus tôt.

Le pancréas a fabriqué de l'insuline pour faire baisser drastiquement une glycémie trop élevée dans le sang à cause d'un petit-déjeuner trop sucré et/ou à index glycémique élevé.

"Le matin, il faut manger des aliments qui ont un index glycémique bas : du muesli, des flocons d'avoine, du pain au levain, de seigle ou aux céréales", conseille la spécialiste. "Il faut aussi des protéines, des fibres et des bonnes graisses que l'on peut retrouver dans le fromage blanc, l'œuf et surtout les oléagineux comme les amandes, les noisettes ou les noix de cajou." Les oléagineux possèdent toutes ces qualités en même temps, rassasient pour longtemps et empêchent une hypoglycémie vers 11 heures.

Comment stimuler la circulation de la lymphe (et dégonfler)



OEDÈME, jambes lourdes, perte de mobilité... Quand le système lymphatique dysfonctionne, la lymphe s'accumule dans les tissus et pèse sur le corps. Le système lymphatique est un réseau complexe de vaisseaux, de ganglions lymphatiques, de tissus lymphoïdes, d'organes lymphatiques et de lymphe. "La lymphe est un liquide séreux, légèrement teinté qui circule à travers le système lymphatique dans l'ensemble du corps", "Elle est composée d'eau, de protéines, de lipides, de cellules immunitaires et de déchets cellulaires. Et circule dans tout l'organisme, à proximité du système veineux."

La lymphe remplit plusieurs fonctions essentielles dans le corps humain. "Elle agit comme un système de drainage pour éliminer les déchets cellulaires, les toxines et les excès de liquide des tissus. Cela aide à maintenir l'équilibre hydrique dans le corps et à éliminer les substances indésirables", poursuit la spécialiste. La lymphe aide également à réguler l'équilibre des fluides dans les tissus en drainant l'excès de liquide interstitiel (2 à 3 litres/24h) et en le renvoyant dans la circulation sanguine. La lymphe transporte aussi les nutriments provenant du système digestif vers les cellules du corps. "Par exemple, après la digestion, les graisses absorbées dans l'intestin grêle sont transportées dans la lymphe avant d'être distribuées dans le sang." Enfin, elle transporte les lymphocytes et d'autres médiateurs du système immunitaire qui combattent les infections et les agents pathogènes. "Ces cellules peuvent être transportées vers les ganglions lymphatiques où elles sont activées et multipliées pour répondre à une infection."

Gonflement, sensation de lourdeur, peau épaissie, diminution de la mobilité...

A l'état normal, le système lymphatique ne nécessite pas de stimulation extérieure. Mais dans certains cas, il peut présenter des dysfonctionnements générant une stase lymphatique. "Ce trouble, également connu sous le nom de lymphœdème, est caractérisé par une accumulation anormale de lymphe dans les tissus. Cela se produit lorsque le système lymphatique ne fonctionne pas correctement, en raison d'une obstruction ou d'un appauvrissement des vaisseaux ou des relais ganglionnaires lymphatiques." Les symptômes de la stase lymphatique comprennent un gonflement, une sensation de lourdeur ou de tension dans les membres affectés, une peau épaissie et une diminution de la mobilité articulaire. "À long terme, la stase lymphatique non traitée peut entraîner des complications telles que des infections récurrentes, des lésions cutanées et une fibrose des tissus." Le lymphœdème des membres inférieurs est une des manifestations les plus fréquentes de stase lymphatique, susceptible de générer un inconfort quotidien et parfois des complications.

A l'exception des problèmes de stase lymphatique s'intégrant dans le cadre d'une autre maladie, il n'existe pas de traitement curatif pour soigner les lymphœdèmes isolés. "Généralement, les traitements visent à réduire le gonflement, à améliorer la circulation lymphatique et à prévenir les complications", poursuit notre interlocutrice. Cela peut inclure différentes méthodes. "On peut prescrire des médicaments à visée veino-lymphatique (encore nommés "veinotoniques") qui viendront stimuler le drainage de la lymphe. Des techniques de bandage multicouche peuvent être utilisées pour aider à réduire le gonflement et ainsi améliorer la mobilité tout en limitant les complications cutanées. On proposera ensuite le port d'une compression, adaptée après réduction de volume, tels que des bas, des manchons ou des gantelets de compression. En appliquant une pression externe sur les membres affectés, cela aidera à déplacer la lymphe vers les relais ganglionnaires et collecteurs lymphatiques."

"Un massage à faire vous-même pour drainer"

Autre solution : le drainage lymphatique manuel (DLM). "C'est une technique de massage doux qui vise à stimuler le flux lymphatique et à réduire l'accumulation de liquide dans les tissus".

Ce type de massage peut être effectué par un professionnel (kiné) formé au drainage lymphatique manuel ou par vous-même à l'aide de techniques simples d'auto-drainage. Enfin, l'activité physique régulière peut aider à stimuler le flux lymphatique. "On privilégiera les sports aquatiques comme la natation ou l'aquabiking." Dans certains cas très invalidants et résistants aux traitements cités précédemment, la greffe ganglionnaire peut-être envisagée, réalisée uniquement dans des centres experts.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE SPORT
OFFICE DU PARC OMNISPORTS EL AKID LOTFI - TLEMCEN

N°/ 1274 /2026
N° De Tel et FAX :042.32.09.75 .
Tlemcenopow@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT

L'office Du Parc Omnisport Akid Lotfi –Tlemcen ,Lance Un Concours De Recrutement Sur Titre Le Grade Suivant :

Le poste sollicité	Nombre de poste	Condition requises	Mode de recrutement	Observations
* ATTACHE PRINCIPALE D'ADMINISTRATION	01	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'études universitaires appliquée (DEUA) dèlivrè par l'universitè de formation continue ou du diplôme de techniciens supérieure (TS) dans les disciplines ci-après Comptabilité financière- Comptabilité et gestion- Gestion d'entreprise et économie- Gestion publique- droit des affaires- gestion des ressources humaines- Droit des relations économiques internationales- Marketing- Psychologie- Management- Commerce international.	Sur titres	résidence (commune Tlemcen)

-dossier a fournir :

* fiche de renseignements pour la participation au concours sur titres (DGFP).
*Une demande manuscrite de participation avec numéro de téléphone.
*une copie certifiée du diplôme
*une copie certifiée de la carte nationale
*copie certifiée l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national
*02 photos
* d'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le cadre des contrat à l'insertion professionnelle des diplômes (le cas échéant)
* 02 extraits de naissance
* 02 certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisio)
*certificat résidence commune Tlemcen
* 02 enveloppes timbrent.
Le dossier doit être destiné et déposé à l'office du parc omnisport Akid Lotfi /Tlemcen, dans le siège Birouana Tlemcen a compter de la date de la parution de la présente annonce dans un délai n'excédant pas 20 jours.
N.B : tout dossier incomplet ou excédant les délais prescrits ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du23/08/2026 / ANEP 2631012481



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية مستغانم
NIF N° : 099 327010248038

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 50 /2026
2em avis après infructuosité

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **Pour la Réalisation en TCE y compris les VRD des 100 LPA + 13 logements promotionnels + commerces à commercialiser librement – a ACHAACHA – Mostaganem**

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

1- **Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (N : 04) et plus en Activité principale bâtiment en cours de validité (pour les entreprises et le chef de fil en cas de groupement) pour Chaque membre du groupement doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale travaux de bâtiment catégorie : (N-1) et plus)**
2- **Avoir réalisé :**
A/deux (02) projets de la catégorie « B » ou plus en équipements publics justifier par des attestations de bonne exécutions délivrées par les maitres de l'ouvrages publics
B /ou un projet de 50 logements ou plus en un seul tenant, justifier par des attestations de bonne exécutions délivrées par les maitres de l'ouvrages (publics ou prives).
3- **Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2023-2024 -2025 supérieur ou égale à 100.000.000.00 DA les bilans doivant etre visés par les services des impots.**
4- **Moyen humain: un chef de projet Architecte, ou Ingénieur génie civile ou master dans le domaine du bâtiment, d'une expérience de 04 ans ou plus (justifier par diplôme +fiche carrière +affiliation individuelle valide).**
5- **Moyen matériel : L'entreprise doit justifier deux (02) moyens matériels, parmi les moyens suivants :**
Un Engin de terrassement/Moyens de production de béton d'une capacité minimale de 5 M3/H.
Une Grue fixe ou mobile /Un Camion de 10 Tonnes ou plus.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
Les conditions d'éligibilités ne font pas objet de complément de dossier de soumission.

intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de **5 000,00 DA** représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 50 /2026»
Pour la Réalisation en TCE y compris les VRD des 100 LPA + 13 logements promotionnels + commerces à commercialiser librement – a ACHAACHA – Mostaganem
«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire, en cas de groupement, chaque membre devra fournir une Déclaration de probité ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années -2023-2024 -2025 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du(oudes)signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire les membres du groupement des entreprises.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2024, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un huissier de justice daté d'au moins une année le jour de l'ouverture), pour la location un contrat notarié couvrant la durée de validité des offres et le délai de réalisation.
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement).
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres publics ou prives.

b. Offre technique :L'offre technique comprend :

- Déclaration à souscrire rempli dûment remplie signée, et datée aux endroits requis par le soumissionnaire. en cas de groupement, chaque membre devra fournir une déclaration à souscrire)
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphé et signé.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
- Planning d'exécution des travaux incluant toutes les phases des travaux.
- Mémoire technique justificatif: selon model joint en annexe.

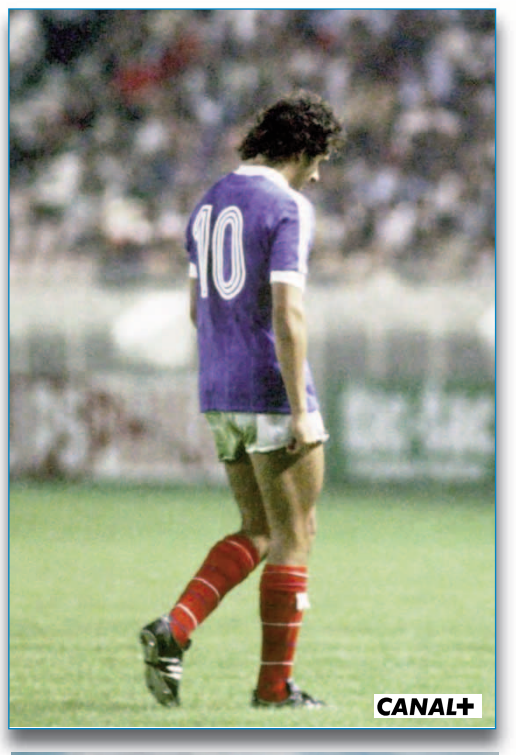
c. Offre financière : L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Les bordereaux des prix unitaires (BPU) logement LPA , promotionnels ,VRD , commerces renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Devis estimatif logement LPA , promotionnels ,VRD , commerces renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Bordereau des prix unitaires (BPU) pour les travaux hors conditions du forfait remplis en chiffres et en lettres, et signé.

La durée de préparation des offres est fixée **à dix(10) Jours** et prend effet à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou au BOMOP ou les journaux électroniques.
Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'a 12 H 00.
La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance D'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au /ier jour ouvrable.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée préparation des offres a compté de la date de la séance d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant du23/08/2026 / ANEP 2631012476













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique Etats-Unis - 2017 — TF1
Spider-Man : Homecoming

21h00 Comédie France - 2023 — France 2
Comme un prince

20h50 Magazine de l'économie — M6
Capital

21h00 Sport - 2026 — CANAL+
Platini Le fils de l'Aldo

21h00 Comédie — W9
France
De l'autre côté du périph'

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2009
Destination finale 4

21h05 Film d'animation — 6ter
Etats-Unis - 2018
Ralph 2.0

21h00 Comédie policière Etats-Unis - 2007 — CINE+ PREMIER
Ocean's Thirteen

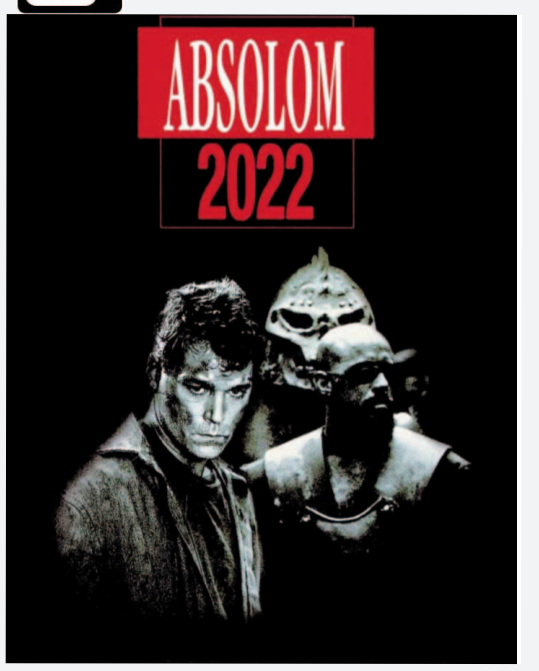
21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Golf : Open de St. Louis

21h00 Comédie - 2025 — CINE+ CINEMA
Adieu Jean-Pat

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2015
Les gorilles

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - Grande-Bretagne 1994)

Absolom 2022

En 2022, le soldat John T. Robbins est condamné pour le meurtre d'un officier tyrannique. Il est emprisonné et transférer à "Absolom", une île réputée invivable située à plus de 300 kilomètres du continent. A peine arrivé, John tombe sous la coupe du sanguinaire Marek, un homme à la tête d'une tribu de sauvages. Parvenant à leur échapper, John rejoint peu après les «Gens de l'Intérieur», des bannis vivant en paix dans un petit village en pleine jungle. Il fait ainsi la connaissance du chef, surnommé "Le Père".

22h45

Téléfilm d'action (Grande-Bretagne - 2021)

Sunray : Fallen Soldier

Andy Coleman a fait carrière dans les commandos marine. Traumatisé par son expérience en Afghanistan, il a pris sa retraite et, depuis, tente vainement de se réhabituer à la vie civile. Lorsque sa fille adolescente décède d'une overdose, Andy fait appel à trois de ses anciens compagnons d'armes pour traquer et éliminer tous ceux qu'il tient pour responsables de sa mort. La première de ses cibles est Cassius, le petit ami de Rachel, un trafiquant de drogue...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:11	12:33	16:19	19:19	20:49	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:16	12:32	16:16	19:14	20:42

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:37	12:51	16:34	19:32	20:59

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:39	12:42	16:21	19:17	20:39

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:44	12:58	16:41	19:39	21:06

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:49	13:03	16:46	19:43	21:10

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:53	13:06	16:49	19:46	21:12

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8572 — DIMANCHE 23 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	36°	25°
Oran	31°	24°
Constantine	37°	22°
Ouargla	44°	29°

SAISIE RECORD DE 10,4 MILLIONS DE PSYCHOTROPES

Sawt Echaâb salue une offensive «inédite»

Une importante opération menée par les services de la Sûreté nationale vient de mettre en lumière l'ampleur des efforts déployés par les forces de sécurité algériennes pour démanteler les réseaux de trafic de stupéfiants et de psychotropes. Cette intervention, qualifiée de « qualitative et sans précédent » par le parti Sawt Echaâb (Voix du peuple), a permis le démantèlement d'un réseau international spécialisé dans le trafic illicite de drogues et la saisie de 10,4 millions de capsules de psychotropes ainsi que de 33 kilogrammes de cocaïne.

Dans un communiqué, le Parti a salué une opération qui, selon lui, traduit « le niveau de vigilance, de professionnalisme et de préparation » dont font preuve les services de sécurité nationale dans la protection de la société et la lutte contre les différentes formes de criminalité organisée.

Le parti, dirigé par le Dr Lamine Osmani, a adressé à cette occasion ses « plus vives félicitations et sa reconnaissance » à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ainsi qu'à l'ensemble de ses cadres et agents. Il a mis en avant les efforts continus consentis pour faire face au trafic de drogues, considéré comme une menace majeure pour la santé publique, la cohésion sociale et la sécurité nationale.

Au-delà de l'ampleur des quantités saisies, cette opération illustre la montée en puissance des dispositifs de lutte contre les réseaux criminels structurés et leurs ramifications internationales. La circulation massive de psychotropes et de cocaïne constitue en effet un enjeu qui dépasse le seul cadre sécuritaire, en raison de ses conséquences directes sur la santé publique et la stabilité sociale.

Dans son communiqué, le Parti Voix du peuple insiste ainsi sur la nécessité d'une mobilisation collective. Il estime que la lutte contre le fléau de la drogue ne peut reposer uniquement sur l'action des services de sécurité, mais exige la conjugaison des efforts de l'ensemble des institutions, organismes et acteurs concernés.



Lamine Osmani.

Le parti souligne, dans ce contexte, l'importance de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les drogues, laquelle bénéficie, selon lui, d'une attention particulière de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'objectif consiste notamment à renforcer les mécanismes de prévention, à protéger les jeunes générations et à préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Pour le Parti Voix du peuple, les résultats enregistrés sur le terrain constituent ainsi un signal fort face aux réseaux de trafic qui cherchent à investir le marché national. Ils témoignent également, selon le communiqué, de la nécessité de maintenir une vigilance constante et de renforcer la coordination entre les différents intervenants afin d'anticiper l'évolution des méthodes employées par les organisations criminelles.

En saluant cette opération, le parti réaffirme enfin son soutien aux efforts engagés pour préserver la sécurité du pays et protéger la société contre les dangers liés aux stupéfiants et aux substances psychotropes.

M. D.

DISPARITION DE HAMID TAHRI

Le journalisme algérien pleure l'une de ses figures emblématiques

FIGURE incontournable de la presse algérienne et cofondateur du quotidien El Watan, le journaliste, écrivain et sociologue Hamid Tahri s'est éteint ce vendredi à l'âge de 76 ans à l'hôpital Mustapha Pacha à Alger, des suites d'un AVC. Hommage à un passionné de la plume, grand travailleur et fin observateur de la société, a annoncé un communiqué du quotidien francophone. Formé sur les bancs de l'université en sociologie, Hamid Tahri a choisi très tôt de se consacrer corps et âme au journalisme, un métier qu'il a exercé avec une rigueur et un talent sans faille dès le milieu des années 1970 au sein du quotidien El Moudjahid. Vingt ans plus tard, en 1990, il met sa vision et sa riche expérience au service du paysage médiatique national en devenant l'un des membres fondateurs du quotidien El Watan, contribuant activement à façonner son identité éditoriale. Comme le souligne chaleureusement le communiqué du journal, le défunt s'est rapidement imposé comme l'une des figures de proue incontestables de la presse algérienne et internationale.

Journaliste passionné et infatigable travailleur, les



lecteurs et ses confrères se souviendront longtemps de ses éditoriaux percutants, de ses reportages fouillés, et surtout de sa magnifique série d'une centaine de portraits mémorables consacrés aux moudjahidine, aux moudjahidate, aux universitaires, aux artistes, aux sportifs ainsi qu'aux grandes figures politiques du pays. Au-delà de sa plume singulière, incisive et aiguisée qui ne laissait jamais personne indifférent, Hamid Tahri cultivait également un don secret pour la caricature, témoignant à la fois de sa grande curiosité intellectuelle et de sa profonde sensibilité artistique.

Au-delà de sa plume singulière et aiguisée qui ne laissait personne indifférent, Hamid Tahri cultivait également un don caché pour la caricature, témoignant de sa curiosité et de sa sensibilité artistique.

La nouvelle de sa disparition a provoqué une onde de choc et une vive émotion auprès de ses pairs, de ses lecteurs et de l'ensemble du grand public. Nombreux sont ceux qui saluent aujourd'hui la mémoire d'une véritable icône du journalisme, dont les écrits d'une grande élévation continueront d'inspirer durablement les futures générations de professionnels des médias.En cette douloureuse circonstance, la direction et le collectif de la rédaction du journal Le Jeune Indépendant s'associent à la douleur de ses proches pour présenter leurs sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à l'ensemble de la corporation journalistique.

À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Repose en paix, l'artiste.

Majda Khellaf

ORAN

Douze pistolets à impulsion électrique saisis à Bir El Djir

DOUZE PISTOLETS à impulsion électrique ont été saisis lors d'une opération de ratissage menée ce week-end par les services de la sûreté de la daïra de Bir El Djir, dans la wilaya d'Oran, ciblant plusieurs points noirs et foyers de criminalité. L'intervention a également permis l'interpellation de plusieurs personnes recherchées par la justice, ainsi que la saisie de stupéfiants, de psychotropes et d'une somme d'argent présumée provenir du trafic.

L'opération, menée en coordination avec les sûretés urbaines relevant de la daïra, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Direction générale de la Sûreté nationale visant à lutter contre la criminalité urbaine et à renforcer la sécurité dans les quartiers. Les policiers ont ainsi ciblé plusieurs points noirs et foyers de criminalité relevant de leur secteur de compétence.

Les contrôles effectués ont permis de vérifier l'identité et la situation de 30 personnes. Deux individus faisant l'objet de mandats d'arrêt ont été interpellés, tandis que six autres, concernés par des jugements ou des mandats judiciaires, ont été remis aux autorités judiciaires compétentes.

Par ailleurs, 12 personnes impliquées dans différentes affaires, notamment liées aux stupéfiants, aux psychotropes et au port d'armes blanches prohibées, ont été arrêtées.

Les policiers ont également saisi des quantités de stupéfiants et de psychotropes destinées à la revente, ainsi qu'une somme d'argent présentée comme provenant d'activités de trafic. Douze pistolets à impulsion électrique ont aussi été découverts au cours de cette opération.

Sur le volet de la sécurité routière, 35 véhicules ont fait l'objet de contrôles administratifs et de sécurité, donnant lieu au relevé de 43 infractions et trois délits routiers. Deux véhicules ont été placés en fourrière. Les policiers ont également contrôlé 35 motocyclettes, avec 15 infractions routières relevées. L'opération s'est enfin étendue à 15 commerces, contrôlés dans le cadre de cette intervention destinée à renforcer la surveillance des zones ciblées et à lutter contre les différentes formes de criminalité.

D'Oran, Brahim Mazi